

#### Informations Générales

Ecoslops en bref - p.4
Présentation de l'activité -,p.5
Actualité - p. 8
Résultats économiques - p. 9
Principes, vision & valeurs- p.10
Impact, Risques et Opportunités - p. 11
Matérialité - p.12
Enjeux & objectifs - p. 13
Évaluation ESG externe - p. 15

#### **Environnement**

Matériaux - p.17 Utilisation durable des ressources - p. 18 Empreinte Carbone - p. 19 Émissions - p.20 Énergie - p.21 Eau & Effluents - p. 22 Biodiversité - p.23

#### Social

Santé & sécurité - p. 25 Management de la sécurité - p.26 Santé - p. 28 Diversité & égalité des chances - p.28 Ecoslops loves its stakeholders - p.29 Données diversité - p. 30 Qualité de vie et conditions de travail - p. 31

#### **Parties Prenantes**

Écosystème - p.35
Parties prenantes - p.35
Communautés locales - p.35
Questions relatives aux
consommateurs - p.36
Prix & labels - p.37-38
Associations prof. - p. 38
Achats responsables - p.39

#### Méthodologie

Notes méthodologiques - p.47 Table de correspondance - p.49 Glossaire - p.54

#### Gouvernance

Pratique éthique des affaires - p. 43 Indicateurs Corruption - p.44 Comminication - p.45 Actionnariat - p.45 Fiscalité - p.45 La Conseil d'administration - p.46







Le premier rapport « Private sector *SDG stocktake\** » du Pacte Mondial des Nations Unies rappelle aux entreprises que les Objectifs de Développement Durable 2030 des Nations Unies nécessitent du secteur privé une mobilisation renforcée pour être atteints. Le mot d'ordre de ce rapport «recommit to the basics» appelle les sociétés à revenir sur l'essentiel, notamment les Droits de l'Homme et la Lutte contre la corruption.

Si ces enjeux sont peu matériels sur notre périmètre d'activité actuel, ce slogan a une résonance particulière dans le contexte que connait le Groupe. Les événements de l'année 2023 et du début 2024 (voir Actualité page 8) nous amènent à nous recentrer - nous aussi, sur des enjeux essentiels : l'économie circulaire des résidus hydrocarbonés et la production de combustibles recyclés, le capital humain et le développement de l'innovation.

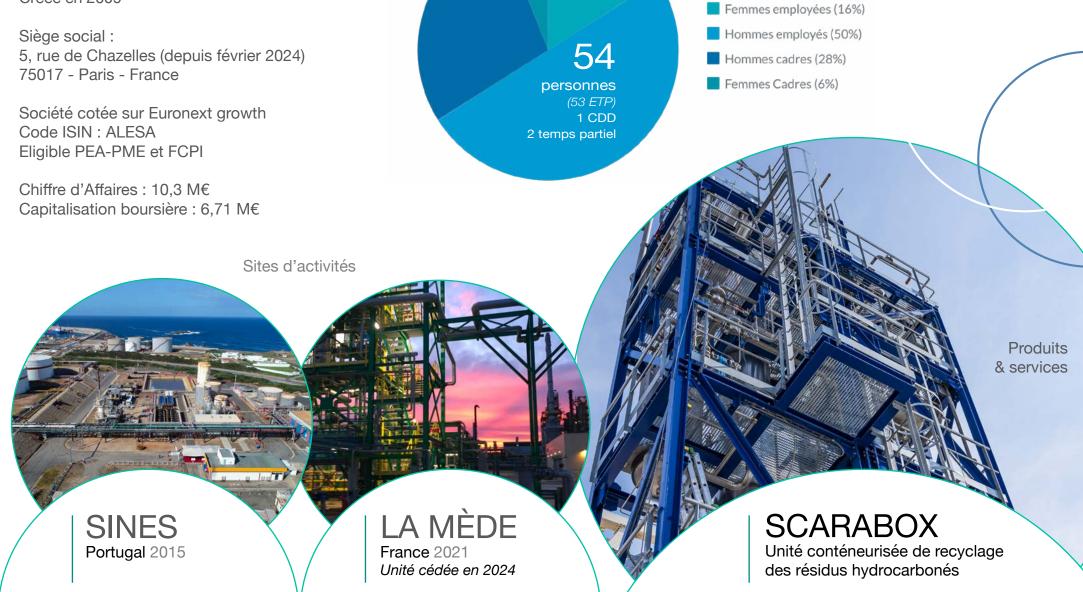
La révision quinquennale de nos enjeux ESG (voir page 12) a permis de consolider notre méthodologie et notre périmètre de reporting. C'est l'occasion de remettre les compteurs à zéro, et de se fixer de nouveaux objectifs en cohérence avec les ressources et le nouveau périmètre de l'entreprise.

> Vincent Favier Président Directeur Général d'Ecoslops SA

Ecoslops en bref

Au 31/12/2023

Société Anonyme au capital de 5 184 626 € Créée en 2009



191 981

de résidus recyclés

tonnes

depuis 2015

## Notre business model : l'économie circulaire des résidus hydrocarbonés

#### Ressources

Investissements en capital, liquidité, dette

Équipements, infrastructures de collecte des déchets et de production énergétique

Expertise industrielle, financière et

Compétences, flexibilité, attractivité et rétention des talents sans discrimination. Attention particulière portée à la sécurité et au bien-être

Partenariats long terme fournisseurs et clients. Dialogue engagé avec les parties prenantes de l'entreprise

Technologie innovante de recyclage des résidus hydrocarbonés. permettant la fabrication à basse intensité carbone de nouveaux produits à très faible empreinte matière



#### Création de valeur

Optimisation de la valeur des actifs, salaires, retombées économiques dans les communautés locales

Innovation, amélioration de l'empreinte environnementale et du cycle de vie des matières premières

Anticipation de l'évolution marché, usages et technologies. Participation à la transition

Développement des compétences pour tous. Qualité de vie au travail

Soutien à l'économie locale et lien structurant avec les parties prenantes

Économie circulaire, réduction de l'empreinte carbone et environnementale de produits énergétiques. Lutte contre les pollutions aux hydrocarbures dans le milieu naturel. Préservation de la biodiversité



Financier



Intellectuel





Relationnel



Naturel

### Activités

### Contexte et motivations entourant la création d'Ecoslops

Longtemps, les slops d'origine maritime ont été simplement déversés en mer. Mais dans les années 70, l'Organisation Maritime Internationale (OMI) lance la convention MARPOL 73/78 pour la prévention de la pollution marine par les navires. Portant sur tout type de pollution (pétrole, liquide et solides toxiques, déchets, gaz d'échappement, etc.), elle impose entre autres aux armateurs la collecte de leurs déchets, y compris hydrocarbonés, dans les ports. Des systèmes de collecte et des filières de traitement de ces déchets s'organisent alors à travers le monde : le procédé de collecte étant coûteux, il faut le rentabiliser.

À cette époque, personne ne maîtrise encore le microraffinage de résidus pétroliers en nouveaux produits. Et pendant des dizaines d'années, les résidus seront simplement décantés pour devenir du combustible de faible qualité et de faible valeur. La valorisation étant faible, la filière n'est pas rentable et doit imposer aux navires un fort coût de collecte. À charge pour les armateurs de choisir entre supporter une augmentation de leurs coûts, ou continuer à déverser discrètement ces résidus en mer, de nuit par exemple... Les déversements volontaires d'hydrocarbures sont aujourd'hui encore estimés à plus d'un million de tonnes par an\*.

La faible qualité des slops décantés implique également une utilisation limitée : brûlés sans davantage de traitement, dans les chaudières et les fours industriels. ils rejettent des polluants dans l'air (métaux, sédiments, soufre). Parfois, dans les cas où la réglementation nationale prévient cette situation, les opérateurs exportent leurs résidus vers des pays moins Activités regardant en matière de législation, où ces slops décantés seront utilisés comme combustible Le P2R courant malgré leur faible qualité.

C'est de ce constat qu'est née Ecoslops, la cleantech qui va faire entrer le pétrole dans l'économie circulaire. Afin de protéger les océans des déversements volontaires et de proposer aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de déchets (maritimes et terrestres) et aux armateurs une solution rentable et respectueuse de l'environnement, en conformité avec les réglementations internationales. Michel Pingeot et Jean-Claude Company, fondateurs d'Ecoslops, collaborent avec plusieurs experts du raffinage et créent en 2009 une société pour développer une solution dédiée.

Après plus de 5 années de R&D, l'innovation technologique issue de ces recherches voit le jour à l'échelle industrielle à Sines au Portugal. Ce procédé de micro-raffinage, répondant au nom de P2R (Petroleum Residues Recycling) permet de produire, à partir de ces résidus, du bitume léger et des combustibles répondant aux standards internationaux. Ecoslops a vocation à accompagner la transition des énergies fossiles en donnant une deuxième vie à ces déchets hydrocarbonés.

Le business model lancé par Ecoslops donne une deuxième vie à ces résidus et permet de soutenir de manière durable et rentable les activités de collecte et de traitement.

Le P2R constitue une innovation majeure, développer en combinant qu'Ecoslops a pu plusieurs techniques de raffinage sophistiquées en une seule unité de micro-raffinage. L'ingénierie spécifique de l'unité rend les processus de raffinage conventionnels applicables au recyclage des déchets.

Afin de garantir une distillation optimisée, les résidus hydrocarbonés sont chauffés, décantés et centrifugés pour séparer l'eau, les hydrocarbures et les sédiments avant le processus de distillation. Ces étapes permettent ensuite à Ecoslops de produire de nouveaux combustibles et du bitume léger avec un rendement supérieur à 98%.

Grâce au procédé P2R, Ecoslops est la première entreprise au monde à transformer les déchets pétroliers collectés en combustibles conformes aux standards internationaux (Naphta -Essence -Gazole - Fioul) et en bitume léger.

Les unités de Sines et de Marseille ont une capacité nominale de traitement de 30 000 tonnes de résidus déshydratés par an chacune.



#### La Scarabox®

Dérivée de la technologie éprouvée du P2R, la Scarabox® est une installation modulaire, compacte et automatisée permettant de valoriser localement des quantités moins importantes de déchets pétroliers. Elle fournit localement des produits nécessaires au tissu industriel.

Avec une capacité allant jusqu'à 7 000 tonnes de déchets traités par an, la Scarabox® a la spécificité de traiter également les huiles de vidange usagées à proximité immédiate de leur lieu de production. Elle favorise ainsi la lutte contre la pollution de l'eau, de la terre et de l'air par les huiles de vidange usagées ou leur incinération.

Simple à déployer et à opérer, l'unité ne nécessite ni grand espace ni permis complexe. Elle offre une grande flexibilité opérationnelle, que ce soit dans les volumes traités, dans les coupes produites ou dans les utilités nécessaires.

Grâce à sa technologie innovante, La Scarabox® permet de produire localement des combustibles à empreinte carbone réduite, et d'éviter des émissions de CO₂ liées aux transports. La création de ce circuit court, en favorisant la production locale, permet aux zones éloignées ou isolées de lutter contre la dépendance énergétique.

#### L'installation de réception portuaire de Sines (PRF)

L'installation de réception portuaire de Sines, pendant de l'activité d'Ecoslops Portugal, se compose de 3 entités :

- la collecte et le traitement des déchets liquides et solides en provenance des bateaux et du port,
- la fourniture d'eau, d'air et de vapeur
- · la fourniture de services de nettoyage

Elle garantit le traitement des déchets en toute transparence, conformément à la réglementation MARPOL.



### **Actualités**

#### Le Groupe Ecoslops début 2024

En octobre 2023, pour des raisons communiquées par le Groupe, Ecoslops SA a annoncé la cession de sa filiale Ecoslops Provence à TotalEnergies Raffinage France qui en est devenue désormais l'actionnaire unique fin février 2024. Cette cession permet à Ecoslops SA de se concentrer sur le développement commercial de la Scarabox® et les projets d'optimisation de son unité de Sines au Portugal (détenue à 100%).

Celle-ci a connu un niveau d'activité satisfaisant (en tenant compte des plannings de maintenance) et démontre la pertinence du modèle tant au niveau de la pérennité de ses sources d'approvisionnement que de ses débouchés commerciaux.

Notre activité de ventes de solution Scarabox® reste très prometteuse et de nombreuses pistes commerciales sont en cours d'exploration :

• De nombreux prospects sont à l'étude, partout où les grands groupes

(pétroliers, miniers, producteurs d'électricité...) sont préoccupés par le non-respect des principes de recyclabilité de leurs huiles usagées, et plus particulièrement en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Bénin, au Togo et en Guinée Conakry.

La première Scarabox, réceptionnée en 2023 sur le site de Valtech Energy au Cameroun, a été levée et assemblée au printemps 2024. Cela permet d'entamer la phase finale des travaux d'intégration de l'unité, dont la mise en service est prévue cette année.



Voir le levage de la Scarabox en vidéo: https://www.youtube.com/watch?v=zjsVyvj\_IWQ



#### **LABEL ISSC**

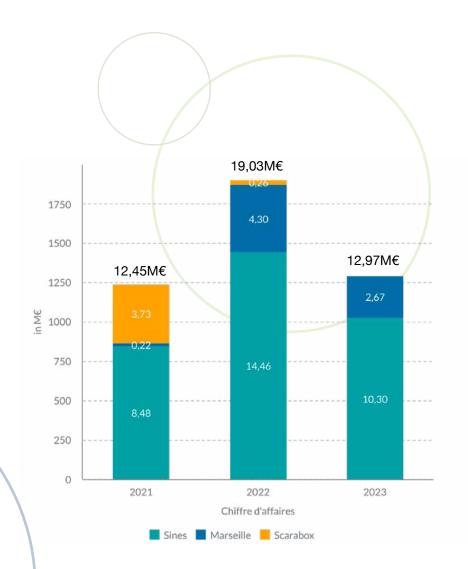
En décembre 2023, Ecoslops Portugal s'est vu attribuer le label ISCC PLUS.
Cette certification atteste de manière crédible et transparente que les hydrocarbures recyclés par Ecoslops Portugal contribuent pleinement à la circularisation de l'économie, un atout supplémentaire pour nos clients soucieux de l'environnement.

En savoir plus sur l'<u>International</u> Sustainability & Carbon Certification

### Finances - Chiffres clés

Pour des informations financières plus détaillées, consultez le Rapport financier annuel 2023

Les filiales Koleoptech et Ecoslops Flanders, sans activités, ne sont pas inclues dans le périmètre ce rapport



Données consolidées - hors Ecoslops Provence, en cours de cession au 31/12/2023	2023
Valeur économique directe générée	
Chiffre d'affaires (hors Ecoslops Provence)	10 265 000 €
Produits financiers	14 000 €
Autres produits d'exploitation	422 000 €
Produits exceptionnels	14 000 €
Total produits	10 714 000 €
Valeur économique distribuée	
Charges d'exploitation	12 287 000 €
Salaires et traitements (compris dans les charges d'exploitation)	3 088 000 €
Charges financières	1 341 000 €
Impôts et taxes (compris dans les charges d'exploitation)	213 000 €
Charge d'impôts	-324 000 €
Participation salariés	0 €
Charges exceptionnelles	2 532 000 €
Dons aux associations (compris dans les charges d'exploitation)	3 200 €
Total Charges	15 836 000 €
Valeur économique mise en réserve	
Résultat net Part du Groupe	-7 353 000 €
Résultat net Paris	-5 655 000 €
Résultat net Marseille	-2 232 000 €
Résultat net Portugal	387 000 €
Capitalisation totale	2023
Capitaux propres Part du Groupe	8 237 000 €
Dette	20 606 000 €
Capital social :	5 184 626€
Aides publiques	
Allégements fiscaux et crédits d'impôts (Crédit Impôt Recherche)	363 000 €
Subventions	0€
Aides à l'investissement, à la recherche et au développement	0€
Éxonérations de redevance	NA
Aides financières des organismes de crédit à l'exportation (OCE)	0 €
Incitations financières	0 €
Autres avantages financiers reçus ou à recevoir d'un État quelconque pour toute opération	0 €
Présence d'un gouvernement dans la structure actionnariale	Non

## Principes, gouvernance & engagements

Ecoslops a défini collaborativement et validé avec le Conseil d'administration la mission et les valeurs qui définissent sa raison d'être.

### **Valeurs**

- L'ouverture d'esprit
- La polyvalence
- L'implication
- La sensibilité écologique
- L'exemplarité
- L'esprit d'équipe

### Raison d'être

Notre mission est de contribuer à la transition énergétique et à la préservation de l'environnement biais d'innovations par permettant de préserver les stocks de matières premières et d'éviter les pollutions.

Notre ancrage dans l'économie circulaire, nos technologies et notre savoir-faire permettent une fabrication à faible intensité carbone de produits de seconde génération

### Toute ressource doit être optimisée.

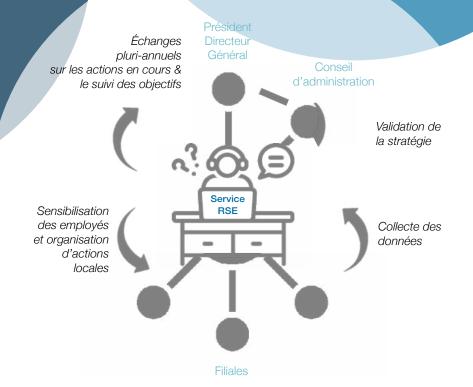
Vision

La revalorisation des déchets hydrocarbonés doit faire partir intégrante de la transition énergétique.

## Gouvernance RSE

Les informations RSE de l'entreprise, collectées et analysées en circuit court, sont publiées sur une base volontaire et présentées au Conseil d'administration une à deux fois par an pour rendre compte des avancées et valider les orientations stratégiques.

Ce rapport est également approuvé par le Comité de direction.



### Impacts, risques et opportunités

Ecoslops, avec l'aide de parties prenantes internes et externes (consultation formelle et informelle), a répertorié et analysé ses principaux impacts, risques et opportunités en matière d'environnement, de gouvernance et d'enjeux sociaux et sociétaux pour couvrir l'ensemble des domaines prioritaires de l'ISO 26000

Approche en matière de gestion des risques, précautions pour protéger l'environnement

Ecoslops fait fonctionner ses installations dans des plages de fonctionnement connues, validées et encadrées par les meilleurs standards, avec des produits toujours identiques. Toute évolution est testée en amont dans un cadre spécifique dédié. L'entreprise ne s'expose à aucun risque inconnu dans le cadre de sa production.

#### Facteurs de risques

Extrait du Rapport de Gestion

Le groupe Ecoslops exploite 2 installations Seveso (art. L.515-8 du Code de l'environnement) : l'unité de Sines au Portugal en Seveso seuil haut et l'unité de Marseille en Seveso seuil bas.

A ce titre, le groupe entre dans le champ de la directive européenne Seveso 3 qui concerne la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Pour bénéficier de ses permis d'exploiter, chaque site a fait l'objet d'études de danger et d'études environnementales. Ces études de danger constituent la base pour l'établissement des POI (plans d'opération interne) ainsi que la communication avec le public concernant l'unité de Sines qui est Seveso seuil haut et la maîtrise de l'urbanisation autour du site via

les PPRT (plans de prévention des risques technologiques).

Par ailleurs, au-delà de ces exigences réglementaires, le groupe dispose, pour chacun de ses sites, d'une PPAM (politique de prévention des accidents majeurs), accompagnée d'actions de sensibilisation et de formation dans le cadre d'une démarche de progrès continu et concernant l'unité de Sines, en Seveso seuil haut, d'un SGS (système de gestion de la sécurité).

L'ensemble de ces mesures sont soumises à inspection.

Les résultats d'Ecoslops sont sensibles à différents paramètres d'environnement dont les plus sensibles sont :

Les cours des produits pétroliers. D'une manière générale, une baisse des prix du Brent et du \$ a un effet négatif sur les résultats du groupe du fait de la baisse du chiffre d'affaires et de la marge brute en valeur absolue générés par la vente de sa production. Inversement une hausse des cours pétroliers se traduit par un effet positif sur les résultats du groupe. (...) Ecoslops est exposé à un risque d'accès moins favorable aux ressources financières dont il a besoin pour son développement dans la mesure où certains établissements financiers ont décidé de réduire leurs investissements dans les entreprises liées aux énergies fossiles (la société n' entre pas dans le cadre de la Taxonomie européenne). Toutefois, le groupe Ecoslops, avec son positionnement dans l'économie circulaire et son développement dans la vente d'équipements industriels (Scarabox), est moins impacté que les autres sociétés du secteur pétrolier.

Le groupe peut être exposé, à certaines périodes, à un risque d'accès moins favorable aux gisements de slops/sludges dont il a besoin pour alimenter ses unités et garantir l'utilisation optimale des capacités de production. (...)

Coûts des financements / de l'endettement : Les taux d'intérêts bancaires ont fortement progressé à compter du 2ème semestre 2022. Comme toute société, le groupe est exposé à des risques liés aux menaces externes comme les risques de cybersécurité et de sûreté. Par ailleurs, tout changement ou évolution dans les réglementations peuvent avoir des impacts opérationnels et financiers significatifs.

Enfin, les activités du groupe comportent des risques opérationnels multiples tels que :

- Le risque d'accident industriel majeur, ou l'atteinte aux tiers ou à l'environnement (HSE)
- Les conduites du groupe, de ses collaborateurs ou de tiers agissant en son nom et/ou pour son compte qui seraient contraires à l'éthique ou non conformes aux lois et règlements applicables (Ethique des affaires)
- L'évolution technologique, notamment les moyens importants développés en matière de R&D, dont les retombées attendues ne peuvent être garanties.

Procédure de contrôle interne et de gestion des risques

Sensibilité des résultats aux cours des produits pétroliers

Mise en place d'instruments financiers (contrats de swap) pour couvrir le chiffre d'affaires sur une partie des approvisionnements

Approvisionnements en slops & sludges

Le groupe a établi, depuis le début de ses opérations il y a 6 ans, des relations privilégiées et de confiance avec plusieurs collecteurs de slops avec lesquels sont renouvelés chaque année les TFS (« Trans-Frontier-Shipment ») lorsque ceux –ci sont à l'étranger. L'unité portugaise bénéficie par ailleurs de l'approvisionnement en slops/sludges du port de Sines, qui représente 30% à 40% de ses besoins annuels.

Risques liés aux menaces externes : cybersécurité et sûreté

Présentation annuelle des risques informatiques au Conseil d'administration et

réalisation périodique d'audits informatiques, et notamment de tests d'intrusion sur les systèmes d'information.

En terme de sûreté des sites d'exploitation, le groupe bénéficie du niveau de standards élevés des sites industriels au sein desquels il est implanté (groupe TotalEnergies à Marseille, APS à Sines) (...)

Risques HSE: risque d'accident majeur ou d'atteinte aux tiers et à l'environnement

Ecoslops s'est doté de procédures et d'outils d'évaluation régulière et de mitigation des risques en matière de sécurité, santé et environnement

Les opérations sont ainsi à la fois soumises aux procédures internes au groupe (Politique environnementale, règles d'or en matière de sécurité et plan de prévention des accidents majeurs (PPAM)) et aux procédures et moyens HSE des sites de TotalEnergies et APS (notamment pour les moyens incendie)

#### Intégrité et Ethique des affaires

L'environnement de contrôle interne s'appuie en premier lieu sur le Guide de bonne conduite qui se décline dans les domaines de l'intégrité (compliance, fraude et corruption), du respect des droits humains, ainsi que de l'environnement et de la santé.

Le groupe souscrit des couvertures d'assurance en dommages matériels, en responsabilité civile générale et en responsabilité d'atteinte à l'environnement. Ces couvertures sont contractées auprès d'assureurs de premier rang, à même d'assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident. Ecoslops considère que sa couverture d'assurance est en adéquation avec les pratiques de l'industrie et suffisamment large pour couvrir les risques normaux inhérents à ses activités. Le groupe n'est cependant pas assuré contre tous les risques potentiels et ne peut garantir qu'il ne subira, en particulier dans le cas de désastre environnemental ou d'accident industriel majeur, aucune perte non assurée.

(...)



#### Matérialité financière



### Matérialité

Cette matrice de double matérialité a été réalisée en prenant en compte l'importance de l'impact des enjeux pour la société (axe horizontal) et l'importance de l'impact de notre société sur les parties prenantes quant à ces enjeux (axe vertical).

Cet extrait de la zone supérieure droite rend compte des enjeux majeurs mis en lumière par l'analyse des enjeux prioritaires.

#### Révision des enjeux majeurs à 5 ans

Après 5 années de reporting RSE, Ecoslops a revu ses enjeux majeurs début 2024. Cette matrice de matérialité et les objectifs mentionnés dans ce rapport y sont inhérents.

Cette révision a également été l'occasion de vérifier la méthodologie de reporting et le périmètre du rapport. Pour information, la sous-concession de Sines étaient déjà incluse dans les précédents rapports en terme d'émissions et de consommation d'eau et d'energie, ainsi qu'en terme de chiffre d'affaires, mais n'était pas mentionnée dans les activités.

### Enjeux prioritaires & objectifs 2024-2026

#### Prévention des pollutions

Mise en service de la première Scarabox<sup>®</sup> traitant les déchets pétroliers et les huiles de vidange.

Le commissionning sera lancé courant 2024, dès la fin des travaux d'intégration du site d'accueil.

#### Santé & sécurité

- Objectif « 0 accident »
- Prévention des maladies professionnelles liées aux risques chimiques
- Faire certifier le Système de gestion de la qualité, de l'environnement et de la santé et sécurité au travail au Portugal (ISO 45001-9001-14001)

#### **Consommation durable**

- A partir de déchets, continuer à produire des combustibles recyclés nécessaires aux tissus industriels.
- Sensibilisation à l'empreinte environnementale du numérique

## Utilisation durable des ressources

Amélioration continue de nos performances environnementales:

- · consommation énergétique,
- émissions,
- traitement de l'eau.

## Création de valeur et de richesse

Optimiser la rentabilité de l'entreprise pour pérenniser sa capacité de développement et d'innovation.

## Relations avec les Parties Prenantes

Renforcer la culture, la vision et les valeurs de l'entreprise et s'assurer qu'elles partagées par toutes les parties prenantes interne.

### Le Pacte Mondial des Nations Unies

Depuis 2019, Ecoslops est engagée auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Pacte Mondial des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Notre stratégie vise à contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU et à diffuser leurs valeurs auprès de nos parties prenantes, mettant ainsi concrètement en application les 10 principes du Global Compact .





Chacun employé d'Ecoslops bénéficie d'une couverture sanitaire, donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.



L'entreprise promeut le développement du capital humain et encourage la formation continue. Elle offre également une certaine souplesse aux étudiants, afin qu'ils puissent poursuivre leur cursus tout en travaillant, et forme des stagiaires.



Ecoslops contribue à une utilisation plus efficace des ressources, et a instauré une gestion écologiquement rationnelle des résidus pétroliers. Son business model permet de réduire considérablement les pollutions liées aux déchets hydrocarbonés et à la fabrication de nouveaux produits (eau, air, sols). L'entreprise est très attentive à son consommation en énergie et à l'efficience de ses procédés. Nos matières premières se composent à plus de 98% de déchets.



Le recyclage des résidus hydrocarbonés d'origine maritime permet de réduire les pollutions volontaires aux hydrocarbures comme il en existe encore trop (bilge dumping).



Ecoslops a développé un guide d'éthique des affaires, comprenant notamment des points sur l'égalité professionnelle, la discrimination et la lutte contre la corruption. Elle travaille régulièrement en coopération avec des parties prenantes externes sur des sujets techniques ou RSE.

### Mesure & évaluation des performances ESG

Ecoslops mesure et suit la performance de ses données extra-financières depuis 2018 grâce un tableau de bord réalisé à partir des différents domaines d'actions de l'ISO 26 000 et des indicateurs GRI.

Ces indicateurs, ainsi que leur parallèle avec les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), ont été choisis dans un souci de clarté et de comparabilité des informations, et appliqués à tous les sites opérationnels du Groupe.

Une revue de performance annuelle est organisée avec les managers en charge sur chaque site afin de mesurer la performance de l'entreprise sur ses enjeux majeurs et de fixer des objectifs pour l'année à venir.

Pour la campagne 2022, le Groupe Ecoslops s'est vu attribuer une note de 79/100, en augmentation pour la 5ème année consécutive. L'augmentation de la notation 2022 est liée à la mise en place de diverses actions, notamment en matière de gestion des ressources humaines, de développement des compétences et d'empreinte environnementale. Ces progrès ont valu à Ecoslops la médaille d'or Ethifinance ESG ratings pour la 2ème année consécutive.



Position dans les différents classements Ethifinance ESG ratings :

**79/100**Note
Globale

24/310
Classement national

**10/476**Classement
CA <150M€

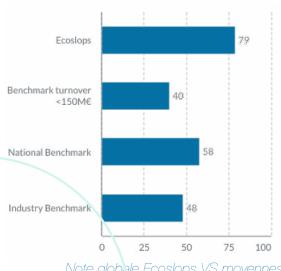
**4/272**Classement Industrie

Ier du Top 5
Industrie / sous-secteur des services commerciaux et professionnels

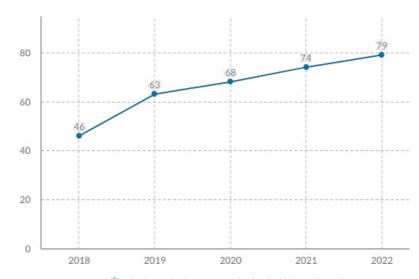
Les très bonnes performances ESG de la société continuent de se démarquer des différents benchmarks, géographiques ou sectoriels.CA< 150M€, et du benchmark sectoriel.

#### Évaluation externe

Ecoslops est évaluée annuellement depuis 2018 par l'agence Ethifinance ESG rating (anciennement Gaïa Research) La notation des valeurs de l'agence est réalisée sur plus de 150 critères extra-financiers (sociétaux, sociaux, environnementaux et de gouvernance) qui permettent d'évaluer le degré de transparence et de maturité des sociétés concernant leurs politiques, pratiques et performances en matière de RSE et de Développement Durable.







Évolution de la note générale/100 depuis l'évaluation ESG de l'entreprise

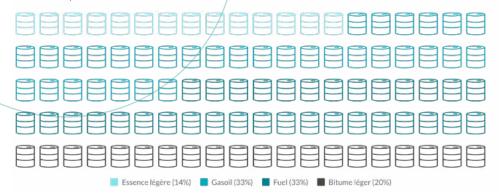


# Économie circulaire

La priorité d'Ecoslops pour la période 2024-2026 est le développement de son modèle d'économie circulaire pour la revalorisation des résidus hydrocarbonés, prévenant ainsi des pollutions aux hydrocarbures et promouvant une utilisation durable des ressources.

La société s'appuie pour cela sur la mise en route de la première Scarabox au Cameroun en 2024, et sur la concrétisation d'autres projets en cours pour cette unité de recyclage de résidus d'hydrocarbures et d'huiles moteurs usagées.

Détail de la production 2023





#### **POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

Notre politique environnementale est disponible dans la <u>rubrique Développement</u> Durable de notre site internet.

Ecoslops est heureuse d'annoncer la certification ISCC PLUS des produits issus de son unité de Sines au Portugal.

Cette certification atteste de manière crédible et transparente que les hydrocarbures recyclés par Ecoslops Portugal contribuent pleinement à la circularisation de l'économie, un atout supplémentaire pour nos clients soucieux de l'environnement.

La certification ISCC PLUS est une certification volontaire de durabilité. C'est un outil éprouvé pour vérifier la conformité aux exigences de durabilité et de traçabilité, et une norme reconnue par toutes les parties prenantes pour les matériaux recyclés. Elle assure la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement et vérifie que les entreprises respectent les normes environnementales et sociales.

98,7% de nos matières premières sont des déchets



Matériaux 2023

Volume total de matières utilisées pour les produits primaires de l'organisation au cours de la période de reporting. Les données sont issues de mesures directes - En tonnes

Matières non renouvelables utilisées, dont:	24 933
Matières premières (déchets)	24 616
Matières nécessaires au processus de fabrication	317
Produits ou pièces semi-finis	0
Matières destinées à l'emballage	0
Matières renouvelables ou recyclées	0
Pourcentage de matériaux collectés ou achetés auprès de fournisseurs externes	100%

### Utilisation durable des Ressources

RECYCLER, à faible intensité carbone, les résidus hydrocarbonés en nouveaux produits est notre raison d'être. Les matières premières de l'entreprise se composent à plus de 98% de déchets.

#### RÉDUIRE

Ne consommer que ce qui est nécessaire fait partie de notre identité. Ecoslops établit un bilan détaillé de ses consommations sur chacun de ses sites de production afin d'être en mesure de les optimiser lorsque c'est possible. L'entreprise cherche autant que possible à améliorer l'efficience des ressources - qu'il s'agisse de l'eau ou de l'énergie, tant en amont pour optimiser la quantité et l'utilisation des produits entrants, qu'en aval pour améliorer la qualité des produits sortants et des effluents.

#### **ÉCO-CONCEPTION**

Nos unités sont conçues pour l'économie circulaire, avec les meilleures technologies disponibles.

Grâce à la veille technique du département de R&D de

l'entreprise, les meilleures technologies disponibles pour réduire les consommations énergétiques et les émissions sont mises en œuvre lors de la construction et la maintenance des unités.

#### RÉUTILISER

Les plantes sont bouturées pour végétaliser les bureaux.

L'eau de la veille de la machine à café sert à arroser les plantes, etc. Rien ne se perd!

#### DIAGNOSTIC DES RESSOURCES NATURELLES CRITIQUES

Ecoslops a réalisé un diagnostic de ses ressources naturelles critiques et une analyse de sa dépendance aux services écosystémiques. La société a intégré les risques potentiels dans sa stratégie. Elle maîtrise ses impacts potentiels les plus importants et travaille continuellement à améliorer les autres.

#### **AU QUOTIDIEN**

Ecoslops intègre et promeut les bonnes pratiques environnementales sur l'ensemble de ses sites et au sein des bureaux.

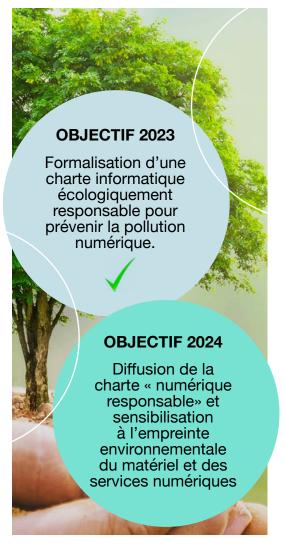
Les employés sont sensibles • au respect de l'environnement et intègrent au quotidien des • gestes éco-responsables dans les opérations comme dans les services supports.

Si Ecoslops veille à implanter ses unités dans des zones déjà industrialisées pour minimiser tout impact sur la biodiversité, elle étend ce concept à ses activités quotidiennes et s'assure d'avoir l'impact environnemental le plus limité possible.

Exemples de pratiques :

- Tri des déchets
- Utilisation exclusive de papier PEFC /Ecolabel
- Ordinateurs paramétrés par défaut pour des impressions noir & blanc
- Achat d'accessoires informatiques reconditionnés (écrans, téléphones, ..)
- Sensibilisation aux changements climatiques (Mise à disposition du rapport du GIEC)...
- Durée de vie des équipements informatiques prolongés au maximum
- Pas d'utilisation de plastiques à usage unique

- Existence d'un plan mobilité durable pour les urbains
- Existence d'une politique voyage (PVE) tenant compte de l'impact environnemental.



### Empreinte carbone

Grâce à une conception dédiée à l'économie circulaire et à un business model unique, les unités de revalorisation d'Ecoslops permettent de produire du combustible et du bitume léger en émettant trois fois moins de CO<sub>2</sub> que le processus traditionnel de fabrication de ces produits. Ce chiffre est le résultat d'une étude\* réalisée par le cabinet de conseil indépendant Carbone 4, mandaté par Ecoslops pour quantifier les impacts environnementaux des activités de l'unité de La Mède sur l'ensemble du cycle de vie des produits.

L'étude montre également que dans le cas où les cimenteries - principaux consommateurs de ces résidus pétroliers pour la chauffe des fours - se rabattent en l'absence de résidus hydrocarbonés sur un combustible plus propre comme le gaz naturel, 9 000 tonnes supplémentaires de CO<sub>2</sub> eq. sont économisées par an.

Au total, une unité P2R d'une capacité annuelle de traitement de 30 000 tonnes comme celle d'Ecoslops Provence permet d'économiser jusqu'à 22 000 tonnes d'émissions de CO<sup>2</sup>eq. par an (13 000 tonnes évitées sur la production + 9 000 tonnes évitées sur l'incinération de ces résidus).

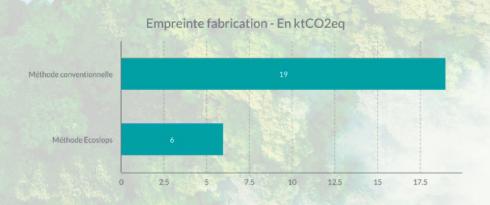
Dans une logique de surveillance et d'amélioration de ses performances, Ecoslops fait régulièrement le bilan des flux des charges polluantes rejetées dans l'atmosphère afin d'y déceler toute anomalie qui ne serait pas en ligne avec les objectifs d'émissions préconisés par les meilleures références du secteur.

## Les solutions de recyclage développées par Ecoslops participent à une transition énergétique bas-carbone.

Il existe encore de nombreux moteurs thermiques sur le marché. Sur les 10 dernières années, entre 40 et 50 millions de mètres cube de combustibles fossiles ont été consommés annuellement en France ne serait-ce que pour le transport routier (source Statista).

Ecoslops met sur le marché des produits issus de l'économie circulaire, et dont l'impact environnemental de production en terme de CO<sub>2</sub> est trois fois moins important que le cycle conventionnel de production pétrolière, notamment car ces produits énergétiques ne sont pas issus d'une nouvelle extraction de matières premières.

Ce savoir-faire unique permet à Ecoslops de limiter la création de nouveaux forages (qui détériorent pour longtemps l'écosystème local, avec parfois des effets irréversibles sur la faune et la flore), et à nos clients de réduire leur émissions de GES grâce à l'utilisation de produits recyclés.



Pour la production annuelle de 30 000 tonnes de produits pétroliers : Ecoslops permet d'éviter 13 000 tonnes de CO<sub>2</sub> eq. par an.

(Source: Etude Carbone4 2018 - estimation pour l'unité Ecoslops Provence)

<sup>\*</sup>Les résultats de cette étude, réalisée pour le site en construction de La Mède, ont été publiés en juin 2018. Les chiffres de la page précédente et ci-dessous en sont extraits.

### Émissions

Ecoslops produit des combustibles et du bitume léger pour le tissu industriel en tentant d'améliorer sans cesse son empreinte de production.

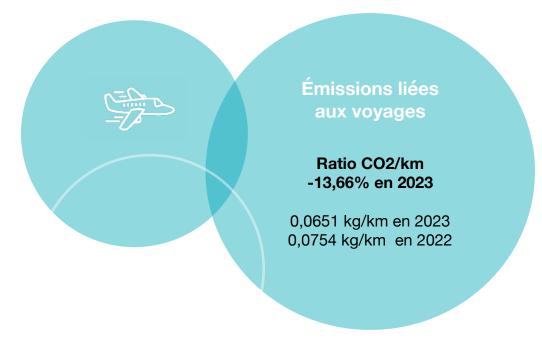
Ces indicateurs présentent les émissions de l'ensemble de nos sites opérationnels. Ces données sont calculées sur la mesure du débit de combustible et de facteurs d'émisions référencés. Seules les données de La Mède sont auditées de façon externe.	2023
Émissions directes de GES (scope1) brutes - en tonnes métriques d'équivalent CO <sup>2</sup>	4 174
Gaz inclus dans le calcul	CO2, CH4, N2O
Émissions biogéniques de CO <sup>2</sup> - en tonnes métriques d'équivalent CO <sup>2</sup>	NA
Année de référence pour le calcul	2023
ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES (SCOPE 2)	
Émissions indirectes de GES (champ d'application 2) brutes - en tonnes métriques d'équivalent CO <sup>2</sup>	890
TOTAL SCOPE 1 & 2	
Émissions de GES (champ d'application 1&2) brutes - en tonnes métriques d'équivalent CO <sup>2</sup>	5064
RATIO D'INTENSITÉ CO <sub>2</sub>	
Total production 2023 en tonnes	23 103
Rapport Emissions de CO <sub>2</sub> / Tonnes produites	0,22
ÉMISSIONS DE SACO (Substances Appauvrissant la Cou	che d'Ozone)
La production, les importations et les exportations de SACO - en tonnes métriques d'équivalent CFC-11 (trichlorofluorométhane)	0
CONFORMITÉ À LA LÉGISLATION ET À LA RÉGLI ENVIRONNEMENTALES	EMENTATION
Amendes et sanctions non monétaires subies pour non- conformité à la législation et/ou à la réglementation environnementales	0



#### Ecoslops Portugal produit désormais du fioul TTBTS (Très Très Bas Taux de Soufre)

Nous sommes fiers d'annoncer que notre fioul répond désormais aux normes les plus strictes en matière de protection de l'environnement. Nous sommes passés à une teneur en soufre inférieure à 0,5%, bien en dessous des exigences légales actuelles. Cela signifie que l'ensemble de notre combustible

est non seulement conforme aux réglementations en vigueur, mais va même au-delà pour offrir une solution énergétique plus respectueuse de l'environnement, sans compromis sur la performance.



## Énergie

Ces indicateurs présentent les consommations de l'ensemble de nos sites opérationnels. Ces données sont issues de mesures directes. Les facteurs de conversion utilisés sont disponibles dans la section « Notes méthodologiques »	2023
CONSOMMATION D'ÉNERGIE	
Consommation totale de carburant au sein de l'organisation provenant de sources non renouvelables (HFO-HGO-LF)  En GigaJoules (GJ)	87 865
Consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources renouvelables - En GJ	0
Consommation totale d'électricité - En GJ	5 360
Consommation totale de vapeur - En GJ	15 224
Total de l'électricité vendue - En GJ	0
Total de la vapeur vendue - En GJ	6 823
Consommation énergétique totale au sein de l'organisation - En GJ	101 625
RATIO D'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE	
Ratio d'intensité énergétique GJ/tonnes produites	4,40

#### **OBJECTIF 2023-2026**

Poursuite de l'installation d'éclairages LED à Sines (plan échelonné). Le remplacement des lampes se faisant à la fin de leur cycle de vie, il est très progressif.

### Eau & Effluents

L'ensemble de l'eau consommée dans nos installations provient du réseau public.

La consommation d'eau est évaluée par relevé des instruments de mesure, et surveillée afin de vérifier tout écart par rapport à une consommation normale.

Les principaux éléments consommateurs sont les chaudières de production de vapeur et les systèmes de refroidissement. Ces éléments sont optimisés pour réduire la consommation. Le reste est une consommation d'eau domestique pour les employés et le nettoyage.

L'eau procédé, reçue et/ou générée par les unités de production, est envoyée dans une station de traitement avant son rejet dans l'océan Atlantique au Portugal et un réseau d'évacuation dédié alimentant la station de traitement des eaux de la plateforme à La Mède.

Au Portugal, les effluents sont contrôlés à l'entrée de la station d'épuration puis à nouveau avant rejet. Des analyses en laboratoire sont effectuées quotidiennement pour vérifier les paramètres clés de fonctionnement et de rejet dans l'environnement. Certaines eaux de pluie potentiellement contaminées sont également traitées dans la cette station. L'eau de pluie non contaminée est acheminée directement dans l'océan.

Sur l'ensemble des sites, l'eau rejetée est analysée régulièrement ans un laboratoire accrédité. Des bulletins d'analyses sont émis pour contrôle légal. L'objectif général est d'obtenir une efficacité maximale dans le processus de traitement des eaux usées à restituer à l'environnement. Dans une optique de transparence, l'organisation informe ses fournisseurs de matières premières de la façon dont le traitement des eaux usées est effectué.

Ces indicateurs présentent les consommations de l'ensemble de nos sites opérationnels. Les données sont issues des enregistrements quotidiens des instruments (débitmètres, etc.)	2023
EAU PRÉLEVÉE	
Volume total d'eau prélevée - en mégalitres	40
Eaux de surface	0
Eaux souterraines	0
• Eau de mer	0
Eau produite	0
Eau du réseau	40
Volume total d'eau prélevée de zones soumises à un stress hydrique - en mégalitres	0
Eaux de surface	0
Eaux souterraines	0
Eau de mer	0
<ul> <li>Eau produite</li> </ul>	0
<ul> <li>Eau du réseau</li> </ul>	0
Répartition eau douce (≤ 1 000 mg/l de solides dissous totaux) & autres eaux (> 1 000 mg/l de solides dissous totaux)	100% eau douce
CONSOMMATION D'EAU	
Consommation d'eau de toutes les zones - en mégalitres	40
Consommation d'eau de toutes les zones soumises à un stress hydrique - en mégalitres	0

Ces indicateurs présentent les consommations de l'ensemble de nos sites opérationnels. Ces données sont issues de mesures directes.	2022
EAU REJETÉE	
Volume total d'eau rejetée - en ML, et répartition selon le type de destination (comprend les eaux de pluie pour le site de Sines)	68,8
• Eaux de surface - en mégalitres	0
Eaux souterraines - en mégalitres	0
• Eau de mer - en mégalitres	61,5
• Eau réseau - en mégalitres	7,34
Répartition eau douce (≤ 1 000 mg/l de solides dissous totaux) & autres eaux (> 1 000 mg/l de solides dissous totaux) - en	Autres eaux

Les substances prioritaires ont été définies conformément à la directive 2013/39 / UE du Parlement européen et du Conseil du 12 août 2013, à savoir: mercure, antracène, HAP, tributylétain, nickel, plomb, benzène et naftalène

0

Répartition du volume total d'eau

rejetée vers les zones soumises à

un stress hydrique - en mégalitres

mégalitres

### Biodiversité

#### La Mède. France

L'installation Ecoslops Provence (0,049km2) - en service depuis octobre 2021 - et plus globalement la Plateforme de La Mède à Châteauneuf-les-Martigues sont localisées en dehors de toute zone protégée.

L'étude d'impact écologique réalisée par un cabinet externe a montré que les enjeux du projet Ecoslops Provence vis-à vis de la faune, la flore et des habitats naturels sont limités et non-significatifs.

Les mesures de réduction d'impact des installations d'Ecoslops Provence sur les différents milieux (air, eau, bruit..) permettent de limiter les effets sur la biodiversité au voisinage du site.

Les résultats obtenus par l'étude d'impact montrent que les concentrations modélisées dans l'air et attribuables au projet d'Ecoslops Provence seront inférieures aux seuils des normes de qualité de l'air en vigueur pour tous les composés qu'ils possèdent. L'incidence du projet d'Ecoslops Provence sur la biodiversité est donc négligeable. De fait, la zone d'étude, située à l'interface entre l'étang de Berre et le massif de la Nerthe, présente un intérêt pour la biodiversité limité puisqu'elle est anthropisée et artificialisée depuis 1935.

#### Sines, Portugal

L'installation de Sines au Portugal (0,054 km²) est implantée dans la zone industrielle du Port. Il n'y a aucune zone

protégée à moins de 5 km de l'installation, et aucune indication d'impact négatif sur la biodiversité locale, y compris celles inclues dans la liste rouge de l'IUCN ou les listes de conservation nationales.

Si certaines substances anthropiques sont introduites dans l'océan Atlantique à l'occasion du rejet d'effluents traités, le potentiel de contamination est extrêmement faible en raison de la très bonne capacité de dispersion dans l'océan et de l'infime quantité - ou de l'absence totale - de charge polluante dans ces effluents.

A compter du 1er janvier 2022, 10% des factures de collecte de résidus pétroliers sont obligatoirement reversés au «Fundo Azul» un programme gouvernemental portugais pour la préservation des océans.





### Santé & Sécurité

La sécurité et la santé physique et mentale de nos collaborateurs est essentielle.

L'ensemble de nos filiales évalue et met à jour les risques dans un document unique propre à chaque site. Grâce à un groupe de travail incluant les responsables SSE de chaque unité, Ecoslops a mis en place une politique de prévention des risques au niveau du Groupe. Implémentées localement, ces règles sont inspirées des meilleures pratiques du secteur :

- La Politique SSEQ
- Les Règles d'Or

Il existe également dans chaque unité opérationnelle une politique locale de prévention des accidents majeurs.

Une attention particulière est accordée à la santé et à la sécurité des collaborateurs de l'entreprise et comprend des actions de prévention, d'information et de formation. Nos indicateurs Santé & Sécurité en sont les témoins: aucun accident majeur ni maladie professionnelle ne sont à déplorer

depuis l'ouverture de la première unité en 2015.

L'accès aux unités est strictement réservé aux personnes habilitées ou dûment accompagnées.

### FORMATIONS SPÉCIFIQUES

La formation et l'information sur le danger des produits, l'exposition aux agents chimiques et leur potentiel mutagène est une priorité. L'ensemble du personnel travaillant sur les sites de production est formé à la sécurité en milieu explosif (ATEX) et aux risques chimiques. Le personnel destiné à effectuer des travaux en environnement électrique est spécifiquement formé et dûment habilité par l'entreprise.

Les atmosphères explosives, les risques d'incendie et les risques environnementaux sont également des thèmes récurrents dans les actions de sensibilisation et de formation, notamment les plans d'urgence. Le secourisme du travail est aussi un domaine privilégié de la formation.

Les tâches ponctuelles à fort potentiel de risque font l'objet d'une formation sur mesure, comme les espaces confinés, les fouilles et les travaux en hauteur, sur l'ensemble des sites. L'ensemble des intervenants extérieurs et des visiteurs reçoivent une formation sécurité adaptée à leur type d'activité sur le site.

	Sinès, Portugal	La Mède France	Groupe (inclus Paris)
NOMBRE D'HEURES DE FORMATIONS SANTÉ-SÉCURITÉ			
Nombre total d'heures de formation santé sécurité par site	572	76	683
Nombre moyen d'heures de formation sécurité - femmes	13,75	11	10,33
Nombre moyen d'heure de formation sécurité - hommes	14,90	10,83	13,02
Nombre moyen d'heure de formation sécurité - employés	14,44	11	14,05
Nombre moyen d'heure de formation sécurité - cadres	16,2	10,83	5,24

## Management de la sécurité

Ecoslops applique des principes de management de la santé et de la sécurité, à savoir notamment (mais pas exclusivement) : l'analyse initiale d'identification des risques, l'évaluation des risques, les réglementations SEVESO et ATEX, le plan SSE, l'enregistrement, le reporting et la fixation d'objectifs pour les performances SSE.

L'entreprise veille au respect de la législation et de ses propres lignes directrices, y compris vis à vis des collaborateurs intérimaires ou des sous-traitants.

La société fournit l'équipement de sécurité requis à ses employés, notamment les équipements de protection individuelle (EPI) : gants, lunettes, tenues ATEX, casques, détecteurs de gaz. et chaussures de sécurité.

Les performances sont mesurées par filiale, et rapportées dans un tableau de bord SSE standardisé. Ces performances sont ensuite analysées, et les éventuelles actions correctives intégrées.

Chaque site de production dispose d'un espace d'affichage dédié à l'information sur la santé et la sécurité au travail, et des discussions périodiques sur les sujets spécifiques liés aux activités en cours sont organisées.

#### PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES RISQUES

Dans nos unités, le processus de planification pour l'identification, l'évaluation et le contrôle des risques, est le suivant :

- Il comprend toutes les tâches et les procédures de routine, les opérations occasionnelles et les actions à mettre en place en cas d'urgence;
- Il englobe toutes les tâches et activités sous la responsabilité d'Ecoslops, que ces activités soient exécutées par les collaborateurs de l'entreprise ou par des prestataires de services;
- Le processus d'analyse inclut également les lieux de travail où Ecoslops fournit des services.

La méthode permet de quantifier l'ampleur des risques existants et de hiérarchiser rationnellement leur priorité de correction.

L'évaluation des risques est revue périodiquement à la lumière des changements techniques ou organisationnels qui ont été mis en œuvre. Lorsqu'un incident se produit, l'évaluation est revue idans un souci d'identification des défauts potentiels dans les critères utilisés.

#### SIGNALEMENT DE SITUATION À RISQUE

L'ensemble des collaborateurs doit signaler toute situation dangereuse sitôt sa détection. Ils doivent la signaler au responsable SSE ou au responsable de site verbalement,

par e-mail ou par le biais d'un formulaire papier dédié. L'équipe d'Ecoslops Provence utilise, en plus des référentiels du Groupe Ecoslops,, la « Carte Stop » du Groupe TotalEnergies pour toute situation à risque : « Détecter > Arrêter > Discuter > Corriger > Redémarrer > Rapporter », et disposent d'un droit de retrait.

Sur les deux sites, les collaborateurs sont consultés spécifiquement sur les questions de sécurité. Chacun peut y exprimer ses préoccupations concernant les risques liés au travail de manière anonyme.

Il n'existe chez Ecoslops aucun historique de représailles contre un collaborateur qui aurait signalé des situations dangereuses. Celles ci sont prévenues par une section dédiée de notre Guide de Bonne Conduite. Un système d'alerte anonyme est également à disposition des employés et des entreprises extérieures.

### PROCESSUS D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La détection d'un événement peut être traitée sous la forme d'une non-conformité ou d'une opportunité d'amélioration. L'événement peut avoir plusieurs origines :

- Produit et/ou service non conforme;
- Audits internes ou externes:
- Évaluation de la conformité légale et d'autres exigences;
- Indicateurs de suivi;
- État de maintenance, d'étalonnage ou de vérification de l'équipement;
- Communications externes des parties intéressées, y compris les plaintes;
- · Résultats des simulations;
- · Non-conformités environnementales;
- Incidents de SST.

#### Il existe deux formes d'enquête :

- L'enquête « immédiate » : effectuée par le responsable SSE ou son délégué et avec la participation des parties impliquées l'enquête immédiate permet d'enregistrer l'incident sur un modèle prédéfini détaillé, d'en indiquer l'origine, la description, et d'informer le responsable du domaine fonctionnel auquel il appartient pour l'analyse et la prise de décision.
- L'enquête de « prise en considération » permettra de mettre en place des actions correctives et/ou des améliorations. Ce processus est utilisé pour identifier et évaluer les risques liés aux incidents, aider le responsable SSE à déterminer les mesures correctives, et les améliorations nécessaires dans le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail grâce à l'analyse des causes primitives.

L'entreprise enregistre et étudie tous les incidents et problèmes de santé et de sécurité. Aucun collaborateur n'a été exclu de ces statistiques.  * Les taux sont calculés sur la base de 1 000 000 d'heures travaillées selon les standards en vigueur - même si notre nombre d'heures travaillées ne dépasse pas 100 000/an pour l'ensemble du Groupe. Les formules de calculs et références sont disponibles dans la rubrique « Notes	Unité de Sinès, Portugal	Unité de La Mède, France
méthodologiques »	2023	2023
ACCIDENTS DU TRAVAIL		
Concernant les employés		
Nombre de décès suite à un accident de travail	0	0
Taux de décès suite à un accident de Travail	0	0
Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0
Nombre d'accidents du travail enregistrables	3	0
Taux d'accidents du travail enregistrables	39,43 <b>*</b>	0
Principaux types d'accidents du travail	1 coupure par objet tranchant, 1 entorse au pied et 1 contusion à la tête	NA
Nombre d'heures travaillées.	76074	11 648
Concernant tous les collaborateurs qui ne sont pas employés de travail est contrôlé par l'organisation	, mais dont le travail (	et/ou le lieu
Nombre de décès suite à un accident de travail	0	0
Taux de décès suite à un accident de Travail	0	0
Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0
Nombre d'accidents du travail enregistrables	0	0
Taux d'accidents du travail enregistrables	1	0
Principaux types d'accidents du travail ;	coupure par objet tranchant	NA
Nombre d'heures travaillées	-	4 827
Les dangers liés au travail présentant un risque d'accident du travail aux conséquences graves (identifés à l'aide de la matrice IPAR)	Dangers pouvant des blessures grave électriques & Explosion	es : Travaux

le Sinès, Portugal Unité de La Mède, France	Unité de La Mède, France	Unité de Sinès, Portugal
2023 2023	2023	2023

#### **ACCIDENTS DU TRAVAIL (suite)**

Les dangers qui ont entraîné ou contribué à des accidents du travail aux conséquences graves au cours de la période de reporting

Il n'y a eu aucun accident du travail aux conséquences graves chez les employés d'Ecoslops au cours de la période de reporting.

Prévention des risques - Sigles, fiches de donnée sécurité, Règles d'or, EPI, formations...Mesures spécifiques : Électricité: Le travail en environnement électrique est autorisé uniquement aux personnes formées et habilitées à cet effet. D'autres éléments de contrôle tels que la procédure LOTO (Lock Out - Tag Out) sont utilisées. Explosion: Les principales actions de prévention se concentrent sur le contrôle des atmosphères explosives, notamment par le biais de contrôles procéduraux, d'appareils de mesure de gaz, et de procédures opérationnelles. Le personnel Ecoslops et les collaborateurs dont l'activité est contrôlée par l'organisation et qui sont amenés à travailler sur site sont formés à la prévention liée aux atmosphères explosives (encadrement et exécution).

et qui sont amenes a travailler sur site sont formes a la p	revention liee aux atmospheres explo	osives (encadrement et execution).	
MALADIES PROFESSIONNELLES			
Concernant les employés			
Nombre de décès suite à une maladie professionnelle	0	0	
Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables	0	0	
Principaux types de maladies professionnelles	NA	NA	
Concernant tous les collaborateurs qui ne sont pas e l'organisation	mployés, mais dont le travail et/ou	ı le lieu de travail est contrôlé par	
Nombre de décès suite à une maladie professionnelle	0	0	
Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables	0 0		
Principaux types de maladies professionnelles	NA NA		
Principaux risques	Manipulation de produits pétroliers et chimiques classés comme potentiellement cancérigènes et/ou mutagènes. La présence potentielle de sulfure d'hydrogène peut également avoir des conséquences sur la santé en fonction du degré d'exposition.		
Identification des risques	Consultation des FDS fournisseurs Elaboration des fiches de données sécurité des produits Au Portugal, les dangers d'exposition à des agents chimiques toxiques par inhalation ont été déterminés à l'aide de la matrice IPAR		
Prévention des risques	La mesure préventive prioritaire consiste à éviter autant que possible l'exposition à ces agents chimiques présents dans l'installation. Au sommet de la hiérarchie de contrôle pour ce faire se trouvent les équipements de protection collectifs, suivis des équipements de protection individuelle. Celles-ci, combinées à des mesures organisationnelles telles que les permis de travail, garantissent un niveau élevé de protection.		
Note	Aucun cas de maladie professionnelle n'a été répertorié dans le Groupe depuis sa création.		



### La santé des collaborateurs

Ecoslops opère en France et au Portugal, pays où la population bénéficie déjà de services médicaux et de soins de santé non professionnels accessibles et de bonne qualité. En plus des services de santé au travail (voir plus bas), chaque collaborateur bénéficie d'une couverture maladie complémentaire cofinancée par l'entreprise.

#### PRÉVENTION & RÉDUCTION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ & LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DIRECTEMENT LIÉS AUX RELATIONS D'AFFAIRES

Ecoslops a très peu recours à la sous-traitance, et connaît les statistiques SSE de ses partenaires, avec qui la société travaille régulièrement.

Des critères sur la santé et la sécurité au travail sont inclus dans notre programme d'Achats Responsables.

#### SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL

L'ensemble des collaborateurs du Groupe effectue des visites régulières dans une institution agréée de la médecine du travail. Un suivi médical et des examens de santé sont effectués à différents intervalles en fonction du pays, du sexe, de l'âge et des risques auxquels les collaborateurs sont exposés.

#### **RISQUES PSYCHO-SOCIAUX**

En 2023, les risques psychosociaux ont été intégrés au DUERP de Paris, et ont fait l'objet d'une évaluation au Portugal.

#### **OBJECTIFS 2024-2026**

- Implantation d'un système de Management de la sécurité normalisé au Portugal
  - Sensibilisation aux maladies professionnelles (Risques chimiques)

## Diversité et égalité des chances

Ecoslops offre sans discrimination à l'ensemble de ses salariés des conditions de travail qui respectent les législations locales et internationales, permettent de travailler en toute sécurité et de développer ses compétences professionnelles.

La société se conforme à l'ensemble des réglementations sociales et économiques, et proscrit les motifs illégitimes de discrimination dans le cadre de ses activités: race, couleur, sexe, âge, nationalité, origine ethnique ou sociale, caste, état matrimonial, orientation sexuelle, état de santé ou affiliation à un parti politique et assure un accès aux responsabilités équitable et équilibré entre les hommes et les femmes.

Le Groupe s'est doté d'un Guide de Bonne Conduite, diffusé à l'ensemble des collaborateurs, qui officialise sa politique en matière de diversité et d'égalité des chances et rappelle aux collaborateurs qu'un système d'alerte est à leur disposition pour tout signalement de manquement à ces règles ou à la législation. La société est attentive à ne pas perpétuer de stéréotypes de genre dans ses communications, qu'elles soient internes ou externes, et à traiter toute réclamation éventuelle de façon anonyme.

Le ratio du salaire de base entre hommes et femmes est de 100% Ecoslops garantie une égalité de rémunération dès l'embauche à poste égal, et une attribution égale des primes.

> En 2023, les employés du Groupe ont été sensibilisés à la neurodiversité via notre média interne.

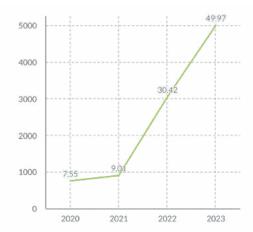
### PLAN EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES 2021-2023

La stratégie Ecoslops en matière d'égalité professionnelle est inspirée des recommandations des WEP (Women Empowerment principles) de l'ONU. Les enjeux prioritaires confirmés par l'outil d'évaluation WEP pour notre plan d'action 2021-2023 étaient les suivants : la formation, le recrutement et les relations communautaires selon la problématique hommes-femmes.

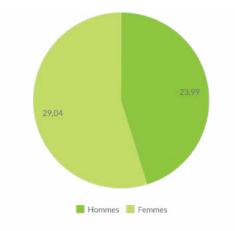
## ÉGALITÉ D'ACCÈS À LA FORMATION

Parmi les enjeux prioritaires du égalité 2021-2023 figurait la formation. À l'issue de ce plan, il est à noter la progression importante du nombre d'heures moyen chez les femmes.

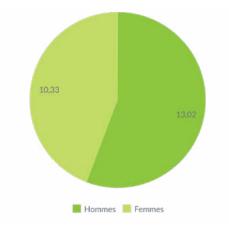
Ceci est dû notamment à la mise en place au Portugal en 2021 d'un bilan (externe) et d'un plan de formation sur 3 ans pour l'ensemble des employés.



Évolution du nombre moyen d'heures pour les femmes (Groupe)



Comparaison nombre moyen d'heure de formation hommes-femmes 2023 (Groupe)



Comparaison nombre moyen d'heure de formation hommes-femmes 2023 (Groupe) - formations sécurité

#### **ACCES AUX SOINS POUR TOUS**

Excellente nouvelle pour les femmes de l'industrie! À toutes les porteuses d'EPI ATEX qui doivent coincer un pull dans leur pantalon pour les faire tenir, à celles qui mettent 3 paires de chaussettes dans des chaussures de sécurité et à celles qui doivent faire 6 revers en bas de leurs pantalons (bonjour la sécurité...) des EPI ATEX pour femmes - avec des dimensions spécifiques adaptées à la morphologie féminine - ont enfin été lancés en 2023.

Tout le monde va y gagner en sécurité!

Nous devons ces créations à une société à l'écoute de ses parties prenantes : CEPOVETT Group.

Merci d'améliorer la sécurité des femmes dans l'industrie et ainsi d'aider à leur pleine intégration!

Une belle preuve s'il en est, que la RSE est un atout pour l'innovation et la compétitivité des entreprises.



S ATEX NY 260 XP FEMME

ESSENTALS +





Images extraites du catalogue CEPOVETT

ECOSLOPS | ITS STAKEHOLDERS

### Données Diversité

	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
POURCENTAGE E SEXE ET PAR SITE			O'EMPLO'	YÉS PAR
Hommes	79% (31)	86%(6)	63%(5)	78% (42)
Femmes	21% (8)	14% (1)	38% (3)	22% (12)
POURCENTAGE D	)'EMPLOYI	ÉS PAR C	ATÉGORII	E ET PAR
Cadres	13%	86%	88%	33%
Employés	89%	14%	12%	67%
TAUX DE RECRUT	EMENT G	ROUPE		
En %		3,8	3%	
TURNOVER PAR S	SITE			
En %	5,32%	15,69%	11,88%	5,73%
MOYENNE D'ÂGE				
À fin 2023	44,7	40,9	47,6	44,6
TURNOVER PAR (	GENRE - G	iroupe		
Hommes		5,9	5%	
Femmes		4,1	7%	,
TURNOVER PAR A	PAR ÂGE - Groupe			
- de 30 ans	75%			
30-50 ans	6,76%			
+ de 50 ans	0%			
CAS DE DISCRIMINATION				
Signalements		(	)	

Indicateurs spécifiques Égalité professionnelle	Objectifs	2023
Taux de féminisation	25% d'ici 2025	22,2% (-0,4%)
Examen de l'équité des salaires	Maintenir une fréquence d'examen annuelle	oui
Nombre d'incidents de discrimination	Objectif 0 incident	0
% de femmes recrutées		25%
Nombre de femmes au comité de direction		1
Nombre de femmes au conseil d'administration	Objectif 1 femme au conseil	0
Taux de rétention ventilé par sexe (congés parentaux)	Maintenir un taux de rétention de 100%	Femmes NA Hommes 100%
EPI pour petits gabarits	Trouver des EPI ATEX adaptés à la morphologie fémine	Nouveauté CEPOVETT lancée au printemps 2023- voir page 29
Existence de toilettes séparées		oui
Existence de vestaires séparés		Sines, oui / Marseille : utilisation des vestiaires à tour de rôle
Absenteisme par sexe (maladies prof. ou accidents de travail)		Pas d'absentéisme lié au travail chez les femmes
Accidents de travail par sexe		Femmes 0 Hommes 3
Turnover par sexe	Faire baisser le turnover chez les femmes	4,17% (vs 8,33% en 2022)
Entreprise et parking éclairés de manière approprié	Maintenir un éclairage sécurisant sur site	oui
Nombre moyen d'heures de formation par genre	Atteindre un nombre moyen d'heures de formation équivalent	Hommes: 23,99 Femmes : 29,04

### Qualité de vie et conditions de travail

# Ecoslops attache une grande importance aux conditions de travail de ses salariés

La société a un très faible taux d'absentéisme, et les causes de turnover sont identifiées. Ecoslops favorise la flexibilité des horaires et de la gestion du temps pour faciliter l'organisation personnelle des salariés et l'équilibre vie-professionnelle/vie privée.

Sur chaque site, des lieux de vie sont aménagés pour y permettre la prise de pauses et/ou de repas, et l'entreprise organise régulièrement des événements conviviaux (séminaire d'entreprise, repas de Noël, etc.)

## EMPLOI & RELATIONS EMPLOYEUR-EMPLOYÉ

Ecoslops garantie l'égalité des chances et de traitement à tous les collaborateurs, et ne se rend coupable d'aucune discrimination dans ses pratiques d'emploi, ce qui englobe le recrutement, la formation, la promotion ou le licenciement. Elle protège

les données personnelles des employés et leur vie privée et réalise des entretiens individuels réguliers afin de déterminer les besoins des employés et de préciser les attentes de l'entreprise.

L'entreprise a connaissance de l'ensemble des personnes travaillant pour la société et dispose d'un contrat de travail ou de prestation pour La société chacune. qu'exceptionnellement recours à des contrats temporaires, et assure une planification de sa charge favorisant la stabilité de l'emploi. Ecoslops prend en compte dès que possible les affinités des employés dans la constitution des équipes de travail.

100% des employés ont un entretien annuel. Au Portugal, la gestion des ressources humaines est répartie entre le Directeur Général et le Service Administratif. En France, un Référent RH a été nommé en 2022 pour les deux sites afin de centraliser la gestion et de renforcer le suivi RH.

#### RÉMUNÉRATION

L'entreprise assure une gestion des rémunérations et des conditions de travail cohérente avec les heures de travail, les repos hebdomadaires, les congés, la santé et la sécurité. Tous les employés du groupe

Tous les employés du groupe sont rémunérés au dessus du salaire minimum local., et Ecoslops possède un programme d'attribution gratuite d'actions. En 2023, ce programme a concerné 11% des salariés. 100% des collaborateurs ayant plus d'un an d'ancienneté se sont vus attribuer des actions gratuites.

Au Portugal, les grilles salariales sont portées à la connaissance de l'ensemble des employés.

### DÉPARTS À LA RETRAITE

Les départs à la retraire sont échelonnés et organisés de manière à amener une transition progressive pour la personne partant à la retraite comme pour la relève.

### LIBERTÉ D'ASSOCIATION & NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

La société respecte le droit de liberté syndicale et de négociation collective des collaborateurs. 100% des employés sont couverts par des accords collectifs: Par des conventions collectives en France, et par un accord de négociation collective au Portugal.

#### CHARTE DU TÉLÉTRAVAIL

Pour préciser les règles applicables dans l'entreprise et encadrer au mieux à la fois la santé des collaborateurs et la sécurité informatique, Ecoslops a mis en place en 2022 une charte du télétravail, applicable à tous les postes éligibles au sein de l'entreprise.

Celle-ci détaille les bonnes pratiques, les règles à observer, et rappelle les divers points contacts afférents tels que la médecine du travail et les services informatiques.

	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe						
AVANTAGES ACCORDÉS AUX SALARIÉS ET NON AUX EMPLOYÉS TEMPORAIRES										
Complémentaire santé	х	х	Х	х						
Prévoyance	x	х	Х	х						
Actions gratuites	х	х	Х	х						
CONGÉ PARENTAL										
Nombre total d'employés ayant eu droit à un congé parental, par sexe	0	0	0	0						
Nombre total d'employés ayant pris un congé parental, par sexe	0	0	0	0						
Le nombre total d'employés ayant repris le travail au cours de la période de reporting au terme d'un congé parental, par sexe	0	0	0	0						
Le nombre total d'employés ayant repris le travail au terme d'un congé parental et qui étaient toujours employés 12 mois après leur reprise du travail, par sexe	0	1	1	2H						
Taux de reprise du travail	NA	NA	NA	NA						
Taux de rétention	NA	100%	100%	100%						

#### **SPORT & CULTURE**

Ecoslops a souhaité intégrer le sport à ses enjeux de santé et de qualité de vie au travail. Afin d' établir un plan d'action en adéquation avec les attentes des collaborateurs, un sondage a été réalisé, et un un challenge sportif inter-filiales a été mis en place en 2023.

dispositions viennent Ces compléter les dispositions déjà en place en terme culturel dans la société, qui comprennent entre autres:

Le iournal trimestriel Ecoslop's Gazette. Ce journal permet d'informer les employés des développements d'Ecoslops, mais aborde également des sujets culturels dans une rubrique d'information dédiée.

- En France, les employés (places de cinéma à prix réduits. remises pour des parcs de loisirs, spectacles, musées, expositions, des réductions sur le sport et le bien-être)
- d'encourager Afin aux movens de transports durables tels que le vélo, mais également à la pratique du sport, des douches sont à dispositions des employés sur l'ensemble de nos sites.

#### SINES CORRE +

Ecoslops Portugal a soutenu la deuxième édition de Corre Sines. course solidaire en faveur des étudiants défavorisés, qui a eu lieu le 18 juin 2023, et à laquelle une partie des employés a participé.



ont accès à une Carte Ticket- Ecoslops Paris a fait plusieurs Restaurant qui propose également dons de places pour les matchs du des offres culturelles et sportives RC Lens aus enfants du Football Club des Hauts de France de Lens en 2023.





### DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Ecoslops assure à l'ensemble du personnel concerné une formation adaptée dans tous les domaines d'action pertinents, et s'assure que toutes les formations concernant la sécurité sont maintenues à jour. L'ensemble des entités dispose d'un plan de développement des compétences, et le Groupe encourage le renforcement des expertises métiers.

La société prend également des stagiaires et/ou des alternants.

Il existe une sensibilisation continue des collaborateurs aux enjeux RSE. Les thèmes varient en fonction de l'actualité de l'entreprise et sont souvent abordés via le média interne de la société.

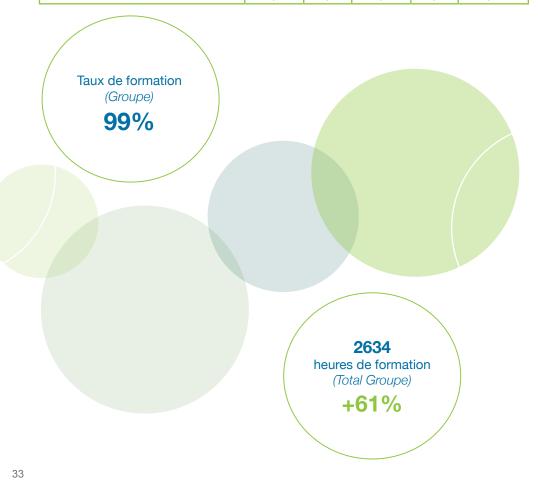
En 2023, Ecoslops Portugal a diffusé la liste des catégories professionnelles et les grilles de compétences associées à l'ensemble de son personnel.

Parmi les thèmes de formation cette année

 Recyclage/acquisition de connaissances opérationnelles;

- Augmentation de la flexibilité des tâches dans les équipes opérationnelles;
- Recyclage/acquisition de connaissances sur les techniques de laboratoire;
- Sensibilisation à l'utilisation d'équipements de protection individuelle spécifiques;
- · Premiers secours:
- Lutte contre l'incendie;
- Gestion du stress et des émotions;
- Développement des compétences numériques;
- Évaluation des risques liés aux processus et à l'industrie;
- Recyclage/acquisition de règles opérationnelles SSE;
- · Premiers secours;
- Habilitation électrique;
- Travail en hauteur;
- · Ressources humaines;
- Renforcement français....

NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION	Sines, Portugal	La Mède France	Paris, France	Groupe	Variation Groupe
PAR GENRE					
Femmes	31,75	23	23,83	29,04	+64%
Hommes	29,29	16	5,50	24,56	-21%
PAR CATÉGORIE					
Employés	62,85	11	46	60,94	+104%
Cadres	48,60	21,67	14,14	26,22	-16,33%





## Écosystème

Nous sommes convaincus que le dialogue avec nos parties prenantes est essentiel. Une démarche d'écoute, d'échange et de propositions renforce notre société et l'aide à s'adapter plus facilement aux différents enjeux et risques auxquels elle fait face.

# Comme pour un écosystème naturel, chaque maillon a son importance.

Ecoslops a réalisé une cartographie de ses parties prenantes étayée par leur consultation. La méthode de hiérarchisation de la norme NF X30-029 a été appliquée pour prioriser les attentes, en cotant le niveau d'impact réciproque entre les parties prenantes et l'entreprise, et leur niveau de relation actuel.

Les attentes les plus fortes pour nos parties prenantes, définies en 2019/2020, ont été traduites en enjeux et intégrées aux objectifs du Groupe.

La société participe à des panels de discussions avec diverses parties prenantes sur certains enjeux tels que l'égalité professionnelle ou la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

#### **COMMUNAUTÉS LOCALES**

Le Groupe Ecoslops favorise les relations avec les acteurs locaux, notamment dans son recrutement et le choix de ses fournisseurs.

Plus de 80% des employés habitent à moins de 50kms de leur lieu de travail. Les autres 20% vivent dans un rayon maximal de 100km.

Ecoslops étant installé dans des développés pays économiquement prospères, l'implication dans les communautés locales ne revêt pas à ce jour un aspect prioritaire dans les enjeux RSE du Groupe. Néanmoins, l'entreprise reconnait l'importance l'universalité et des Droits de l'Homme, et les respecte sans aucune forme de discrimination, sur l'ensemble des activités dont elle a la maîtrise.

L'entreprise mène une politique de respect des droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels, et respecte les droits fondamentaux au travail identifiés par l'Organisation Internationale du Travail : liberté d'association, reconnaissance effective du droit aux négociations, élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire, abolition effective du travail des enfants, élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession. Notre Charte Achats Responsables est un outil pour transmettre ses valeurs au sein de notre chaine d'approvisionnement.

Un système d'alerte formel pour porter toute situation inquiétante à la connaissance de la société est à disposition des collaborateurs et des fournisseurs.

#### **IMPACTS**

Bien qu'Ecoslops soit attentive à les prévenir, comme activité toute industrielle. nuisances entourant les activités de l'entreprise peuvent potentiellement inclure des pollutions visuelles, olfactives, sonores et des pollutions du sol.

Ecoslops prend en considération les problématiques locales et

## Nos parties prenantes et leurs attentes

CLIENTS
Qualité, prix et impact environnemental des produits

Communication de la politique éthique et des performances RSE de l'entreprise Relation client et SAV de qualité

COLLABORATEURS
Bien-être au travail
Equité sociale
Droits sociaux et syndicaux
Santé-sécurité au travail
Compétitivité économique, rémunération
Image de l'entreprise
Politique et actions RSE

ACTIONNARIAT & COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE
Bonne gouvernance
Relation de confiance et considération
Transparence de la performance RSE
Développement économique

FOURNISSEURS & SOUS-TRAITANTS Pérennité et qualité de la relation Image de l'entreprise

COMMUNAUTÉS LOCALES

Formalisation d'un engagement solidaire en faveur du respect des droits et des ressources naturelles Création d'emplois Développement des compétences Impact environnemental

PARTENAIRES D'AFFAIRES
Compétitivité économique
Compétitivité technologique
Qualité, prix et impact environnemental des
produits
communication de la politique éthique et des

Communication de la politique éthique et des performances RSE de l'entreprise

ORGANISMES PUBLICS

& ASSOCIATIONS

Respect des réglementations

Préservation de l'environnement

Innovation technologique

Promotion de la RSE

Transparence de la performance RSE

Conditions de travail réglementaires et bien-être

au travail

respecte la réglementation en Corre Sines + (voir page 32). vigueur dans chaque pays. La société réduit au maximum, supervise et suit ces risques potentiels, et entretient des réglementaires relations avec les agents locaux de l'Etat et les représentants politiques (mairies notamment).

Lasociétés'impliquedansplusieurs associations professionnelles locales et régionales. (Détails pages 60-61)

**Ecoslops** contribue développement des compétences en recrutant dans la communauté locale et en formant les collaborateurs locaux à ses métiers.

Elle encourage également la poursuite d'études extérieures à l'entreprise et offre de la flexibilité dans l'aménagement du temps de travail des étudiants.

Ecoslops favorise lorsque c'est possible le bio et le local lors de l'organisation de ses événements.

#### **SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS LOCALES**

En 2023, un don a été fait par le siège au Téléthon, et Ecoslops Portugal a sponsorisé la course

#### **CLIENTS & CONSOMMATEURS**

Ecoslops travaille uniquement en B2B avec des clients habitués à l'utilisation de nos produits. des informations L'ensemble réglementaires sur les produits leur est fourni, notamment par le biais des Fiches de Données Sécurité (FDS). Les fiches sont préparées conformément au règlement REACH. Elles précisent la composition du produit, identifient les dangers et préconisent les mesures de prévention, collectives et individuelles, et les premiers secours.

#### SAV, assistance et résolution des réclamations

Ecoslops a identifié les réglementations applicables en matière de garanties relatives à ses activités dans les pays où elle opère, et est attentive à la qualité et à la réactivité de son service après-vente.

#### Confidentialité des données clients

L'entreprise accorde une grande importance à la confidentialité de ses données clients. Elle applique

	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
DROITS DE L'HOMME		Trance		
Nombre d'opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations de l'impact sur les droits de l'homme, par pays.	0	0	0	0
Nombre d'heures de la période de reporting consacrées à la sensibilisation aux Droits de l'Homme	0	0	0	0
Pourcentage d'employés sensibilisés aux Droits de l'Homme au cours de la période de reporting	0	0	0	0
DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES				
Nombre de cas de violations identifiés des droits des peuples autochtones au cours de la période de reporting	0	0	0	0

#### **ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS**

L'ensemble des collaborateurs d'Ecoslops a accès aux services essentiels.

le RGPD, notamment en ce qui concerne les données sous format électronique, et limite la collecte des données personnelles aux informations qui sont indispensables pour la fourniture de ses produits ou services.

#### Une sensibilisation des employés au RGPD sera faite en 2024

Ecoslops collecte également, sur demande ou avec l'accord des intéressés, des informations à des fins de communication (nom, société et email). La société

intègre à chaque communication un lien de désabonnement, et met à jour ses fichiers régulièrement. Elle donne aux clients et aux prospects le droit de vérification et de rectification de ses données. allant jusqu'à l'effacement, et n'est l'objet à ce jour d'aucune plainte relative à l'atteinte à la confidentialité des données.

Un dispositif de sauvegarde sécurité assure une protection adaptée des données personnelles, et la société réalise régulièrement des audits de sécurité.

#### **PRIX**

«Champion du climat» Les Echos 2021

## **Les Echos**

Lauréat du Trophée de l'Innovation Océan 2018 catégorie « réduction des énergies fossiles » (MiniP2R)



Label FCPI «Entreprise Innovante



Lauréat du Concours Mondial de l'Innovation BPI 2016 (P2R)



Lauréat de l'appel à projet de l'ADEME « PME Initiative » 2016

ADEME

Lauréat du Prix de l'Innovation EVOLEN 2018 (Mini-P2R)



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

«Champion de la croissance» Les Echos 2019, 2020, 2021 et 2022

**Les Echos** 

Financial Times «Europe fastest growing company 2020 et 2022»



**OBJECTIF 2024-2026** 

Sensibilisation des employés au numérique responsable (et notamment au RGPD)

	Sinès, Portugal	La Mède France	
INFORMATIONS REQUISES PAR LES PROCÉDURES DE L'ORGANISATION POUR L'INFORMATION SUR LES PRODUITS			
La provenance des intrants des produits	oui	oui	
Le contenu	oui	oui	
L'utilisation sûre des produits	oui	oui	
La mise au rebut du produit et les impacts environnementaux	oui	oui	
Pourcentage des produits évalués pour le respect de ces procédures	100%	100%	
Évaluation des produits en matière d'impact sur la santé	-	-	
Cas de non-conformité concernant la communication marketing	(	)	

#### **LABELS**

#### Efficient solution for the planet

La technologie P2R d'Ecoslops est labellisée « Efficient Solution » par la Fondation Solar Impulse. Un label renouvelé en janvier 2023.

Pour relever défis du développement durable tout favorisant croissance économique, Bertrand Piccard et la Fondation Solar Impulse identifié plus de 1000 solutions propres et rentables. donnant aux décideurs politiques et économiques les outils pour adopter des politiques énergétiques et environnementales beaucoup plus ambitieuses, la Fondation les aidera à établir une feuille de route pour atteindre leurs objectifs environnementaux.

#### En savoir plus



#### ISCC PLUS

Ecoslops, la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire, est heureuse d'annonce la certification ISCC PLUS des produits issus de son unité de Sines au Portugal en décembre 2023.

Cette certification atteste de manière crédible et transparente que les hydrocarbures recyclés par Ecoslops Portugal contribuent pleinement à la circularisation de l'économie, un atout supplémentaire pour nos clients soucieux de l'environnement.

La certification ISCC PLUS est une certification volontaire de durabilité pour les applications industrielles, les marchés de l'alimentation humaine et animale, ainsi que les biocarburants en dehors de l'Union européenne. C'est un outil éprouvé pour vérifier la conformité aux exigences de durabilité et de traçabilité, et une norme reconnue par toutes les parties prenantes pour les matériaux recyclés. Elle assure la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement et vérifie

que les entreprises respectent les normes environnementales et sociales. Pour les entreprises comme Ecoslops utilisant l'approche bilan massique, la certification ISCC PLUS vérifie que la comptabilité bilan massique suit des règles prédéfinies et transparentes.

#### En savoir plus



### ADHÉSION À DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES



Depuis avril 2016, Ecoslops et la Fondation reen Award - une organisation à but non lucratif

certifie les performances environnementales d'acteurs du transport maritime - ont lancé une incitationpourlesbateauxlabellisés «Green Award» à faire enlever leurs déchets pétroliers par Ecoslops en bénéficiant d'une réduction de 25% sur les coûts afférents. Un certificat Green Award permet aux propriétaires et affréteurs maritimes de se différencier en affichant leur engagement, audelà des obligations légales. En toute indépendance Green Award audite et certifie des navires au regard de son cahier des charges sur des enjeux de sécurité, de qualité et d'environnement. Les ports. les fournisseurs de services maritimes, les propriétaires et les affréteurs de navires ont rejoint le programme Green Award afin de réduire les risques d'accidents et de promouvoir une industrie shipping éco-responsable,

économiquement viable et de grande qualité, un important facteur de compétitivité aux yeux de leurs clients.



Le Club ADEME International fédère depuis 21 ans les écoentreprises (PME et ETI) innovantes françaises développant une partie

de leurs activités sur les marchés internationaux ou souhaitant initier une démarche à l'export.

L'ADEME participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Ce réseau, créé et piloté par l'ADEME, permet à ses adhérents d'échanger de manière privilégié avec les acteurs publics français, nationaux ou régionaux, en charge de l'environnement, de l'énergie, du développement durable et du commerce extérieur. Il couvre l'ensemble du spectre lié à la transition écologique et énergétique :

- Energies renouvelables et efficacité énergétique
- Ville, construction et urbanisme durables
- · Qualité de l'air
- · Economie circulaire et déchets,

dépollution des sols

- · Eau et biodiversité
- Gestion environnementale
- Adaptation et atténuation des changements climatique



Promouvoir le monde dans l'excellence française dans l"industrie des hydrocarbures et des énergies nouvelles telle est la vocation d'EVOLEN. L'expertise de ses 1 350 adhérents - 250 sociétés et 1 100 professionnels couvre tout le champ de la filière des hydrocarbures (exploration, production. développement, logistique, raffinage, distribution) et des énergies nouvelles (Eolien Offshore, éolien terrestre, énergies marines, stockage d'énergie...)



Comunidades

de Sines

Ecoslops
Portugal
a rejoint
Comsines,
u n e
organisation

locale dont la mission est de contribuer à promouvoir le développement durable, le bien-être et la qualité de vie de la communauté de Sinèe, à travers la mise en place d'un un panel d'actions conjointes entre entreprises et entités représentatives de la Communauté.

Member of

WORLD ALLIANCE for EFFICIENT SOLUTIONS

by SOLARIMPULSE FOUNDATION

En tant que solution labelisée «Efficient solution for the planet» par la Fondation Solar Impulse, Ecoslops est membre de la World Alliance for efficient solutions, un réseau d'innovateurs, d'investisseurs et de chercheurs de solutions.



Ecoslops est membre d'Euroshore, une organisation professionnelle internationale réunissant les fournisseurs d'installations de réception portuaires en Europe et outre-mer. Euroshore a été fondée en 1998 et promeut l'activité des entreprises liées au traitement des déchets maritimes.

En 2023, Euroshore a participé à la création de lignes directrices à destination des armateurs concernant le traitement des déchets.



#### LES ACHATS RESPONSABLES

Ecoslops a développé une bonnes pratiques ESG et rendre **Charte Achats Responsables** 

Inspirée des meilleures pratiques politique pour diffuser ses du secteur, la charte formalise la stratégie d'Ecoslops à destination ses achats plus durables : la d'un public double : elle s'adresse aux parties prenantes internes de l'entreprise (services

aux fournisseurs. Sa signature est recommandée pour tout achat, supérieur à 100 000€. Découvrir et 93% pour Sines en 2023. notre Charte Achats Responsables

techniques, services achats) et Plusieurs fournisseurs de matières premières ont signé la Charte, représentant 55,5% des achats de et obligatoire pour tout montant matières premières pour La Mède

ÉVALUATION DES FOURNISSEURS & SOUS-TRAITANTS AU COURS DE LA PÉRIODE DE REPORTING		
TRAVAIL DES ENFANTS		
Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Pas d'évaluation	
TRAVAIL FORCÉ		
Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Pas d'évaluation	
ÉVALUATION DROITS DE L'HOMME		
Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts	0	
Nombre total d'heures de la période de reporting consacrées à la formation aux politiques relatives aux droits de l'homme	0	
Pourcentage d'employés formés au cours de la période de reporting sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'homme qui sont pertinentes pour les opérations.	0	
Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	0	
ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS		
Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	0	
Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts sociaux.	0	
Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels.	0	
Impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels identifiés sur la chaîne d'approvisionnement.	NA	
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation.	0	
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels, avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation, ainsi que les raisons de cette mesure.	0	

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DIRECTEMENT LIÉS AUX RELATIONS D'AFFAIRES		
Approche visant à prévenir ou réduire les impacts négatifs sur la sécurité et la santé au travail significatifs qui sont directement liés à ses activités, produits ou services par ses relations d'affaires, et les dangers et risques associés.	Étude des statistiques HSE fournisseurs sur 3 ans Certifications sécurité ATEX et Risques Chimiques exigése pour tout travail sur site.Charte Achats Responsables.	
POURCENTAGE DU BUDGET ACHATS UTILISÉ POUR DES SITES IMPORTANTS DÉPENSÉ AUPRÈS DE FOURNISSEURS LOCAUX PAR ACTIVITÉ (DANS UN RAYON DE 200 KMS)		
Sines (PT): 41% dont 88% de services / Marseille (FR): 79% dont 58% de services / Services supports (Siège, Paris): 98% dont 96% de services		
DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIF		
Opérations et fournisseurs pour lesquels les droits de liberté syndicale ou de négociation collective des travailleurs peuvent être bafoués ou en grand péril	Aucune opération ou fournisseur n'a été identifié à ce jour comme susceptible de bafouer le droit de négociation collectif.	
Pays ou zones géographiques dont les opérations ou les fournisseurs sont considérés comme étant en péril.	-	
Mesures prises par l'organisation au cours de la période de reporting et destinées à soutenir les droits d'exercer la liberté syndicale ou la négociation collective.	Charte Achats Responsables	
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS		
Pourcentage de nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux.	0	
Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts environnementaux.	0	
Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels.	0	
Impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels identifiés sur la chaîne d'approvisionnement.	0	
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation.	0	
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation	0	



## Pratique éthique des affaires

Ecoslops respecte les réglementations et les normes internationales de comportement, ainsi que le principe de légalité. Elle met en place des politiques et lignes directrices pour s'assurer de transmettre ses valeurs éthiques à ses collaborateurs et de les communiquer aux différentes parties prenantes intéressées.

#### CORRUPTION

L'entreprise a identifié ses zones de risques en matière de corruption. Elle a déterminé des pratiques pour les situations les plus évidentes (cadeaux, invitations..) et tient un registre de ces dépenses. Elle connait ses risques et a formalisé une politique de lutte contre la corruption et un quide éthique pour ses collaborateurs. L'ensemble des cadres de l'entreprise a été sensibilisé afin qu'ils puissent identifier les pratiques assimilables à de la corruption ou de l'extorsion. Les comptes de la société sont audités par des commissaires aux comptes, qui ont le devoir de rapporter toute suspicion de fraude en la matière au procureur de la République.

#### **CONCURRENCE LOYALE**

Ecoslops mène ses activités d'une manière compatible avec la législation et la réglementation sur la concurrence, et coopère avec les autorités appropriées. Le Guide de Bonne conduite de l'entreprise, diffusé à chaque nouveau collaborateur dès son recrutement, comprend des lignes directrices en matière de concurrence loyale.

### DROIT DE PROPRIÉTÉ

L'entreprise a identifié ses activités et sujets concernés par le respect des droits de propriété, notamment la réglementation qui lui est applicable en la matière. Des lignes directrices sont incluses dans le Guide Bonne Conduite.

# ENGAGEMENT POLITIQUE RESPONSABLE

Ecoslops ne fait pas de contributions politiques et se refuse à toute activité de lobbying qui implique désinformation, fausses déclarations, menace ou coercition. Des lignes directrices sur la gestion des conflits d'intérêts ont été intégrées au Guide de Bonne Conduite.

MÉCANISMES DE CONSEIL ET DE GESTION DES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES QUESTIONS ÉTHIQUES -SYSTÈME D'ALERTE

Le dispositif d'alerte à destination des collaborateurs et des fournisseurs est un formidable levier au service de la démarche RSE. Il procure la capacité de détecter des événements adverses qui viendraient à l'encontre de la politique RSE et de la gouvernance de l'entreprise en général et de prévenir des risques – financiers, légaux, et réputationnels.

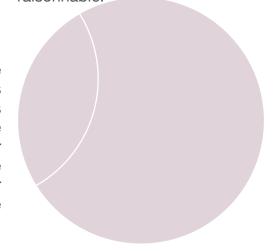
La personne ayant la responsabilité globale des mécanismes permettant d'obtenir des conseils sur le comportement éthique et de signaler les écarts est le directeur de la conformité. Vincent Feÿs, le directeur administratif et financier du Groupe a été nommé à cette

position. Il n'existe pas à ce jour de mécanismes indépendants de l'entreprise.

Toute préoccupation peut être adressée anonymement au Directeur de la Conformité (adresse mail anonyme, courrier, etc.). L'entreprise a inclus dans son Guide de Bonne conduite une politique anti-représailles.

#### **DEVOIR DE VIGILANCE**

Afin de s'assurer que ses fournisseurs et partenaires d'affaires ne causent ni ne participent à des violations des Droits de l'Homme ou à d'autres violations des réglementations internationales, Ecoslops procède à des enquêtes de diligence raisonnable.



ACTIVITÉS ÉVALUÉES EN TERME DE RISQUE LIÉS À LA CORRUPTION		
Nombre total de sites évalués en termes de risques liés à la corruption.	Paris, Sines, La Mède	
Principaux risques identifiés par l'évaluation Une surveillance particulière est apportée aux domaines suivants pour mitiger les risques potentiels : Conflits d'intérêts, choix des commissaires aux comptes, demandes de permis, achats (réalisation d'appels d'offres), comptabilité (cabinet externe)		
COMMUNICATION ET FORMATION RELATIVES AUX POLITIQUES & PROCÉDURES DE LU	JTTE CONTRE LA CORRUPTION	
Pourcentage (et nombre total) de membres de l'organe de gouvernance auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées	100%	
Pourcentage (et nombre total) de partenaires commerciaux auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées	Politique disponible sur notre site internet	
Pourcentage (et nombre total) de membres de l'organe de gouvernance ayant été formés à la lutte contre la corruption	83%	
Pourcentage (et nombre total) d'employés ayant été formés à la lutte contre la corruption, ventilés par catégorie professionnelle et région.	100% des cadres	
CAS AVÉRÉS DE CORRUPTION ET MESURES PRISES		
Le nombre total de cas avérés de corruption.	0	
Nombre total de cas avérés pour lesquels des employés ont été renvoyés ou ont fait l'objet de mesures disciplinaires pour corruption.	0	
Nombre total de cas avérés pour lesquels des contrats avec des partenaires commerciaux ont été résiliés ou non renouvelés en raison de violations liées à la corruption.	0	
Actions en justice publiques relatives à la corruption intentées contre l'organisation ou ses employés au cours de la période de reporting et les résultats de ces procédures.	0	
CONCURRENCE LOYALE & COMPORTEMENT ANTI-CONCURRENTIEL		
Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	0	
Principales issues de ces actions	NA	
CONTRIBUTIONS POLITIQUES		
Valeur monétaire totale des contributions politiques financières et en nature distribuées directement et indirectement	0	
Modalités d'estimation de la valeur monétaire des contributions en nature.	NA	
MÉCANISMES DE CONSEIL ET DE GESTION DES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES QUESTIONS ÉTHIQUES		
Nombre total de demandes de conseils reçues, leur type et le pourcentage ayant obtenu une réponse au cours de la période de reporting	0	
Nombre total de préoccupations exprimées	0	

#### Le Guide de Bonne Conduite

(dernière mise à jour : 2022)

Le Guide de Bonne Conduite Ecoslops est un guide éthique de pratique des affaires à destination des collaborateurs.

Distribué à l'ensemble des employés en poste, et aux nouveaux dès leur recrutement, ce Guide aborde les thèmes suivants :

- ÉQUITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL (NON DISCIRIMINATION, HARCÈLEMENT, NÉPOTISME)
- · LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL
- OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES ET CONFLITS D'INTÉRÊTS
- INVITATIONS PROFESSIONNELLES & CADEAUX
  - · RESPECT DES LOIS
- & DES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES (LOYAUTE DES PRATIQUES, CONCURRENCE LOYALE, COMPORTEMENT ANTI CONCURRENTIEL, RESPECT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ)
- PROTECTION ET BONS USAGES DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ
  - INFORMATIONS CONFIDENTIELLES:
- COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ET DEMANDES D'INFORMATIONS
  - SIGNALEMENTS DE PRÉOCCUPATIONS OU DE VIOLATIONS



#### COMMUNICATION

Cotée sur Euronext Growth, le Groupe Ecoslops a l'obligation de publier annuellement son rapport financier. Bien qu'elle n'y soit pas soumise légalement, la société communique volontairement ses données RSE depuis 2018 et a mis en place depuis 2020 la publication de ce rapport RSE annuel, ainsi qu'une <u>rubrique dédiée au Développement Durable</u> sur son site internet.

La société s'assure de ne pas émettre de communications trompeuses, fallacieuses, frauduleuses ou déloyales, et écarte de sa communication tout texte ou image qui perpétuent des stéréotypes.



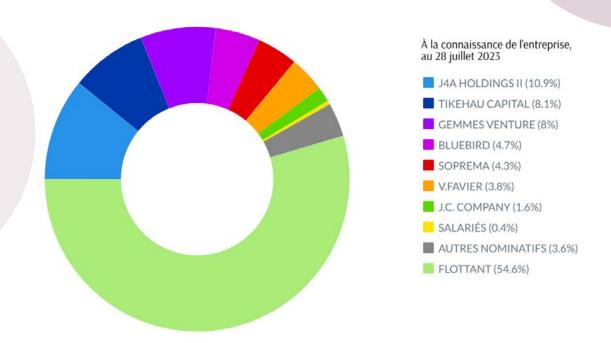


En interne, la société diffuse un média d'informations trimestriel à destination des collaborateurs de l'entreprise.

Il contient les actualités des filiales, des interviews d'administrateurs ou de collaborateurs, des informations sur les sujets RSE d'actualité dans l'entreprise, une revue de presse internationale du secteur, des informations générales autour de l'océan (expositions, films, sons de poissons, organisation de collecte de déchets sur les plages..), et la présentation des nouveaux venus au sein du Groupe.

La Gazette d'Ecoslops est traduite dans les langues locales pour une meilleure transmission de l'information.

#### **ACTIONNARIAT**



#### **ACTIONNARIAT SALARIÉS**

Grâce aux plans d'attribution gratuite d'actions, au 31/12/2023, 100% du personnel de l'entreprise ayant plus d'un an d'ancienneté s'est vu attribué des actions de la société.

#### **FISCALITÉ**

Le groupe réalise ses résultats imposables dans des pays membres de la communauté européenne, et sont soumis à la législation fiscale de ces états. Bien que portant sur des montants peu matériels à l'échelle du groupe, une politique de prix de transfert est en place pour les facturations intra-groupe. Des revues fiscales sont réalisées de façon annuelle par les experts comptables et commissaires aux comptes des différentes entités du groupe.

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Vincent FAVIER Président directeur Général



Jean-Claude COMPANY Co-fondateur - administrateur indépendant



Olivier FORTESA Administrateur



Mark INCH Administrateur indépendant



Pierre-Etienne BINDSCHEDLER Administrateur



Xavier PLOQUIN Administrateur indépendant

Dans un souci de surveillance de ses performances, une auto-évaluation de son fonctionnement est réalisée tous les 3 ans (la dernière datant de 2021).

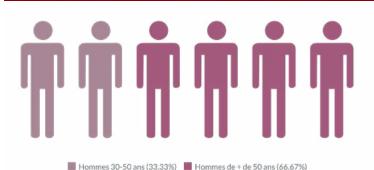
La politique de versement des jetons de présence est basée à 100% sur l'assiduité des administrateurs.

Les critères de rémunération variable du Président Directeur Général pour 2023 étaient basés sur :

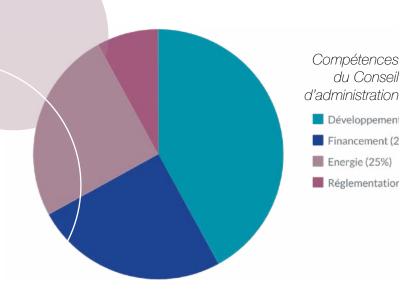
- La mise en service et la nouvelle vente d'une nouvelle Scarabox
- Le volume de production de Marseille et de Sines

Le <u>règlement intérieur du Conseil d'administration</u> est disponible sur notre site internet

Vous trouverez des informations plus détaillées concernant le Conseil d'administration dans notre Rapport sur le Gouvernement d'entreprise.



Composition
du Conseil
d'administration



## NOTES MÉTHODOLOGIQUES

#### **PRINCIPES DE RÉDACTION**

Conformément aux différentes recommandations et lignes directrices concernant le reporting RSE et dans la limite des moyens disponibles, les principes suivants ont guidé la rédaction de ce rapport :

#### **Exhaustivité**

Les rapport couvre les enjeux pertinents et leur périmètre et reflète les impacts économiques, environnementaux et sociaux de l'entreprise.

Il a été réalisé pour permettre aux parties prenantes de la société d'évaluer la performance de l'organisation au cours de la période de reporting.

#### **Exactitude**

Les informations de ce rapport ont été collectées auprès des différents services de l'entreprise et vérifiées par les responsables de service et la direction générale.

#### Équilibre

Les informations du rapport reflètent les aspects positifs et négatifs de la performance de l'organisation pour permettre une évaluation juste de la performance globale.

#### Clarté

Si vous trouvez ce rapport incompréhensible, merci d'en faire part à la société.

#### Comparabilité

L'entreprise a essayé de sélectionner et de rapporter les informations de façon cohérente. Elle a choisit des indicateurs répandus et reconnus pour faciliter la comparabilité des données dans le temps et avec d'autres organismes

(GRI standards, ISO 26 000, Objectifs de Développement Durable des Nations Unies).

#### Fiabilité

La société rassemble, enregistre, compile, analyse et rapporte les informations et procédures utilisées lors de la préparation du rapport de manière à permettre leur examen et à garantir la qualité et la matérialité des informations

La société aborde dans ce rapport, par ordre d'importance des enjeux pour chaque rubrique

(environnement, social, gouvernance), l'ensemble des thèmes couverts par les 7 grands principes de l'ISO 26 000:

Gouvernance

Droits de l'Homme

Relations et conditions de travail

L'environnement

Loyauté des pratiques

Questions relatives aux consommateurs

Communautés locales

#### DÉFINITION DU CONTENU DU RAPPORT ET DES PÉRIMÈTRES DE L'ENJEU

Ce rapport est le reflet du diagnostic RSE effectué en 2019. Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes de définition des enjeux guidées par les lignes directrices de l'ISO 26000 et de la Norme NFX30-029.

- Identification des parties prenantes et de leurs attentes
- Cartographie
- Hiérarchisation des parties prenantes
- Identification des enjeux pertinents et de leur périmètre grâce à une matrice de matérialité croisant les impacts des domaines d'actions de l'ISO 26000 sur les parties prenantes et pour l'entreprise.
- Hiérarchisation des enjeux
- Définition du Plan d'action, prenant en compte les attentes les plus fortes des parties prenantes, les enjeux pertinents et le contexte de Développement Durable (notamment les ODD des Nations Unies)

Le rapport vise à refléter les enjeux pertinents de l'entreprise et à répondre aux attentes de ses parties prenantes.

#### PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Le rapport comporte toutes les entités actives du Groupe Ecoslops, à savoir Ecoslops SA, Ecoslops Portugal et Ecoslops Provence.

Le périmètre couvre 100% du chiffre d'affaires de la société.

## ENTITÉS INCLUSES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Ecoslops S.A.

Ecoslops Portugal S.A. Ecoslops Provence S.A.S

## MODIFICATIONS RELATIVES AU REPORTING

Révision des enjeux pertinents en 2023. Le périmètre inclus désormais le PRF de Sines

#### **PÉRIODE DE REPORTING**

Du 1er janvier au 31 décembre 2023. Sauf mention contraire, toutes les données du rapport sont données au 31 decécembre.

#### **CYCLE DE REPORTING**

Annuel. Publication du précédent rapport : mai 2021.

#### POINT DE CONTACT POUR LES QUESTIONS RELATIVES AU RAPPORT

Responsable Développement Durable : emilie. dehu@ecoslops.com

#### DÉCLARATION DE REPORTING FAISANT RÉFÉRENCE AUX NORMES GRI

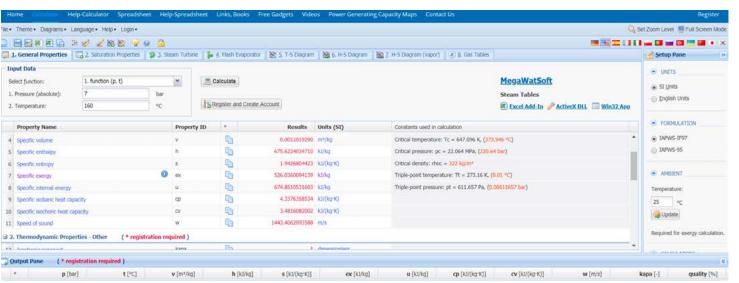
Ce document fait référence aux GRI Standards Détails dans le tableau de correspondance.

#### **VERIFICATION EXTERNE**

Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe.

Les données conernant les émissions de CO2 et les effluents sont vérifiées par des organismes tiers.





#### **FORMULES DE CALCUL**

## Produits et matériaux d'emballage valorisés (GRI 301-3)

(Produits et matériaux d'emballage valorisés au cours de la période de reporting/Produits vendus au cours de la période de reporting) x 100

# Consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources non renouvelables (GRI 302-1-a)

Des facteurs de conversion ont été utilisés pour convertir des tonnes en tep (tonne d'équivalent pétrole) et des tep en GJ. Voir la feuille de calcul des facteurs de conversion ci-dessous

Le total en GJ de la consommation et de la vente de vapeur (GRI 302-1-c-iv et 302-1-d-iv)a été btenu en utilisant l'enthalpie spécifique selon la formule IAPWS-IF97 à base de vapeur avec P (absolu) = 8 bar et Température = 170,5 °C

Electrictié: 1Kwh = 0,0036GJ Le poids de l'air est basé sur un facteur d'émission de 1,225kg/m3 pour un air à 15°C au niveau de la mer.

#### La consommation énergétique totale au sein de l'organisation (GRI 302-1-e)

Carburant non renouvelable consommé + carburant renouvelable consommé + électricité, chauffage, refroidissement et vapeur achetés à des fis de consommation + électricité, chauffage, refroidissement et vapeur générés par l'organisation et qui ne sont pas consommés - électricité, chauffage, refroidissement et vapeur vendus.

## Ratio d'intensité énergétique (GRI 302-3-a)

Énergie consommée (GJ) /nombre de tonnes produites

Le dénominateur choisi est la tonne de slops produites

Tous les types d'énergie

consommés sont inclus. Le ratio inclus la consommation énergétique au sein de l'organisation.

# Effluents - information contextuelle nécessaire à la compréhension des modalités de compilation des données (GRI 303-4-e)

Les substances prioritaires sont suivies avec une fréquence allant du mensuel au trimestriel en fonction de la substance. Il n'y a pas de registre d'incident de non-conformité sur ces substances. Habituellement, les paramètres sont inférieurs aux limites de détection des méthodes de laboratoire standard.

## Consommation d'eau totale (GRI 303-5-a et 303-5-b)

Volume total d'eau prélevée - volume total d'eau rejetée

## Émissions (GRI 305-1-e, 305-2g)

Pour la conversion en équivalent

CO2 l'annexe VI du règlement de l'Union européenne n° 601/2012 relatif à la surveillance et à la déclaration des émissions de gaz à effet de serre au titre de la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil a été utilisée.

Marseille : Pour le Gaz naturel, ont été utilisées les données fournies par GRT.

Outils de calcul utilisés (GRI 305-2-g) Sines: A été utilisé jusqu'à 2021, le facteur de conversion pour les industries indiquées par le fournisseur d'énergie électrique. CO2 = 250,91 g / kWh.

A partir de 2022, est utilisé le facteur de conversion de l'Agence environnementale portugaise : 0.184g CO2/Mwh)

## Taux de recrutement (GRI 401-1-a)

Moyenne départs et arrivées/effectif en début de période

#### Taux de Turnover (GRI 401-1-b)

((( Nombre de départs en N + Nombre d'arrivées en N) /2) / effectif au 1er janvier de l'année N) x 100

#### Congé Parental (GRI 401-3)

<u>Taux de reprise du travail</u> = (Nb total d'employés qui ont effectivement repris le travail après un congés parental / Nb total d'employés devant reprendre le travail après un congé parental) x 100

<u>Taux de rétention</u> = (Nb total d'employés restés en poste 12 mois après la reprise du travail après une période de congé parental/ Nb total d'employés revenant de congé parental au cours de la période précédente) x 100

#### Accidents du travail (GRI 403-9)

Taux de décès suite à un accident du travail (Nombre de décès suite à un accident du travail / Nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

<u>Taux d'accidents du travail aux conséquences graves</u> (Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves / Nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

Taux d'accidents du travail enregistrables

(Nombre d'accidents du travail enregistrables / Nombre d'heures travaillées)  $\times$  1 000 000

Selon la directive-cadre 89/391/CEE9 et la RJPSST10

#### Formation (GRI 404-1)

Nombre moyen d'heures de formation par an par employé Nombre total d'heures de formation dispensées aux employés / Nombre total d'employés

Nombre moyen d'heures de formation par an par employé par genre

Nombre total d'heures de formation dispensées aux hommes ou aux femmes / Nombre total d'employés hommes ou femmes

#### Matrice de biodiversité

Cette matrice a été réalisée grâce à une méthodologie du Pacte Mondial des Nations Unies. La dépendance et les impacts relatifs aux services écosystèmiques ont été évalués grâce au site encore.naturalcapital.finance.

## **TABLE DE CORRESPONDANCE**

ISO 26 000/GRI standards

Nom de l'indicateur	Références aux GRI STANDARDS	PAGE / SECTION DU RAPPORT
Nom de l'organisation	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102 - 1	p. 4
Lieu géographique du siège	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102 - 3	p. 4
Lieu géographique des sites d'activité	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102 - 4	p. 4
Capital et forme juridique	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102 - 5	p. 4
Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-10	p. 4, 17
Principe de précaution ou approche préventive	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-11	p. 13, 18
Initiatives externes	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-12	p. 14
Adhésion à des associations	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-13	p. 38-39
Déclaration du décideur le plus haut placé	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-14	p. 3
Principaux impacts, risques et opportunités	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-15	p. 11
Valeurs, principes, normes et règles de conduite	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-16	p. 10,43,44
Structure de Gouvernance	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-18	voir RGE
Délégation de l'autorité	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-19	p. 10
Activités, marques, produits et services	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-2	p. 4, 6, 7, 20
Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-20	p. 710
Présidence de l'organe de Gouvernance le plus élevé	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-23	voir RGE
Conflits d'intérêts	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-25	p. 44-45
Existence d'un actionnaire majoritaire	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-25-b-iii	p. 47
Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-31	p. 13
Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-32	p. 10
Communication des préoccupations majeures	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-33	p. 5
Liste des enjeux pertinents	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-47	p. 11
Marchés desservis	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-6	p. 6,-8
Taille de l'organisation	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-7-a-i-ii-iii-v	p. 4
Informations concernant les employés et les autres travailleurs	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-8	p. 4
Chaîne d'approvisionnement	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-9	p. 17
Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-17	p. 45

Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-21	p. 35-36
Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-26	p. 10
Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-27	p. 1°
Recours à la consultation des parties prenantes pour étayer l'identification et la gestion des enjeux économiques, environnementaux et sociaux et de leurs impacts, risques et opportunités par l'organe de gouvernance le plus élevé.	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-29-b	p. 36
Liste des groupe de parties prenantes	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-40	p. 35
Accords de négociation collective	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-41	p. 31-32
Identification et sélection des parties prenantes	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) /102-42	
Approche de l'implication des parties prenantes	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-43	p. 35
Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-44	
Entités incluses dans les états financiers consolidés	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-45	p. 47
Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-46	p. 47
Modifications relatives au reporting	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-49	p. 47
Période de reporting	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-50	p. 47
Date du rapport le plus récent	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-51	p. 47
Cycle de reporting	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-52	p. 47
Point de contact pour les questions relatives au rapport	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-53	p. 47
Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-54	p. 47
Index du contenu GRI	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-55	p. 47
Vérification externe	GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-56	p. 47
Capitalisation totale répartie en termes de dettes et de fonds propres	GRI 102 : Eléments généraux d'information (2016) / 102-7-a-iv	p. 9
Approche managériale Environnement	GRI 103 : Approche managériale (2016) / 103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii	p. 18
Approche managériale Social	GRI 103 : Approche managériale (2016) / 103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii	p. 25-33
Approche managériale Gouvernance	GRI 103 : Approche managériale (2016) / 103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii	p. 43
Valeur économique directe générée et distribuée	GRI 201 : Performance économique (2016) / 201-1	p. 9
Aide financière publique	GRI 201 : Performance éconimique (2016) / 201-4 a et c	p. 9
Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	GRI 202 : Présence sur le marché (2016) / 202-2	p. 36
Investissements dans les infrastructures et mécénat	GRI 203 : Impacts économiques indirects (2016) / 203-1	p. 36
Impacts économiques indirects significatifs	GRI 203 : Impacts économiques indirects (2016) / 203-2	p. 36
Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	GRI 204 : Pratiques d'achats (2016) / 204-1	p. 41

Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	GRI 205 : Lutte contre la corruption (2016) / 205-1	p. 41
Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte	, ,	·
contre la corruption	GRI 205 : Lutte contre la corruption (2016) / 205-2	p. 41
Cas avérés de corruption et mesures prises	GRI 205 : Lutte contre la corruption (2016) / 205-3	p. 41
Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel (2016) / 206-1	p. 41
Fiscalité	GRI 207 : Fiscalité (2019) / 207-1	p. 45
Matières utilisées par poids ou par volume	GRI 301 : Matières (2016) / 301-1	p. 17
Matières recyclées utilisées	GRI 301 : Matières (2016) / 301-2	p. 17
Produits et matériaux d'emballage valorisés	GRI 301 : Matières (2016) / 301-3	p. 17
Consommation énergétique au sein de l'organisation	GRI 302 : Energie (2016) / 302-1-a-b-c-d-e	p. 21
Normes, méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés pour la consommation énergétique au sien de l'organisaion	GRI 302 : Energie (2016) / 302-1-f	p. 47
Facteurs de conversion des indicateurs environnementaux	GRI 302 : Energie (2016) / 302-1-g	p. 48
Intensité énergétique	GRI 302 : Energie (2016) / 302-3	p. 21
Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	GRI 303 : Eau et effluents (2018) / 303-1*	p. 22
Gestion des impacts liés au rejet d'eau	GRI 303 : Eau et effluents (2018) / 303-2*	p. 22
Prélèvement d'eau	GRI 303 : Eau et effluents (2018) / 303-3*	p. 22
Rejet d'eau	GRI 303 : Eau et effluents (2018) / 303-4-a, b, c, d-i-ii-et e*	p. 22
Consommation d'eau	GRI 303 : Eau et effluents (2016) / 303-5*	p. 22
Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	GRI 304 : Biodiversité (2016) / 304-1	p. 23
Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	GRI 304 : Biodiversité (2016) / 304-2-a	p. 23
Habitats protégés ou restaurés	GRI 304 : Biodiversité (2016) / 304-3	p. 23
"Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées parles opérations"	GRI 304 : Biodiversité (2016) / 304-4	c.f rapport 2020
Émissions directes de GES (champ d'application 1)	GRI 305 : Emissions (2016) / 305-1	p. 20
Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	GRI 305 : Emissions (2016) / 305-2	p. 20
Intensité des émissions de GES	GRI 305 : Emissions (2016) / 305-4-a	p. 20
Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	GRI 305 : Emissions (2016) / 305-6-a-b	p.20
La source des facteurs d'émission utilisés.	GRI 305 : Emissions (2016) / 305-6-c	p. 48
Les normes, méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés pour le calcul des émissions		p. 48
Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	GRI 307 : Conformité environnementale (2016) / 307-1	p. 20

"Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux"	GRI 308 : Evaluation environnementale des fournisseurs (2016) / 308-1 et 308-2	p. 41
Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	GRI 401 : Emploi (2016) / 401-1	p. 30
Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	GRI 401 : Emploi (2016) / 401-2	p. 32
Congé parental	GRI 401 : Emploi (2016) / 401-3	р. 32
Système de management de la santé et de la sécurité au travail	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-1*	p. 25-26
Maladies professionnelles	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-10*	p. 27
Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-2*	p. 26
Services de santé au travail	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-3*	p. 28
Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-4*	p. 28
Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-5*	p. 25, 29
Promotion de la santé des travailleurs	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-6*	p. 28,32
Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-7*	p. 28
Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-8*	p. 28
Accidents du travail	GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-9*	p. 26-27
Nombre moyen d'heures de formation par an par employé par genre	GRI 404 : Formation et éducation (2016) / 404-1-a	p. 33
Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	GRI 404 : Formation et éducation (2016) / 404-2-b	p. 33
Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	GRI 404 : Formation et éducation (2016) / 404-3-a	p. 31
Diversité des organes de gouvernance et des employés	GRI 405 : Diversité et égalité des chances (2016) / 405-1	p. 30,46
Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	GRI 405 : Diversité et égalité des chances (2016) / 405-2	p. 28
Cas de discrimination et mesures correctives prises	GRI 406 : Lutte contre la discrimination (2016) / 406-1	p. 30
Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective (2016) 407-1	p. 41
Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	GRI 408 : Travail des enfants (2016) / 408-1	p. 40
Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire (2016) / 409-1	p. 40
Cas de violations des droits des peuples autochtones	GRI 411 : Droits des peuples autochtones (2016) / 411-1	p. 36

Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts	GRI 412 : Evaluation des droits de l'homme (2016) / 412-1	p. 36
Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme	GRI 412 : Evaluation des droits de l'homme (2016) / 412-2	p. 40
Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	GRI 412 : Evaluation des droits de l'homme (2016) / 412-3	p. 40
Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	GRI 413 : Communautés locales (2016) / 413-1	p. 35-36
Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	GRI 413 : Communautés locales (2016) / 413-2	p. 35
Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	GRI 414 : Evaluation sociale des fournisseurs (2016) / 414-1	p. 40
Contributions politiques	GRI 415 : Politiques publiques (2016) / 415-1	p. 43
Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs (2016) / 416-1	p. 37
Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	GRI 417 : Commercialisation et étiquetage (2016) / 417-1	p. 37
Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	GRI 417 : Commercialisation et étiquetage (2016) / 417-2	p. 37
Cas de non-conformité concernant la communication marketing	GRI 417 : Commercialisation et étiquetage (2016) / 417-3	p. 37
Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	GRI 418 : Confidentialité des données des clients (2016) / 418-1-a-b-c	p. 37

Accident du travail : Accident non fatal ou fatal résultant ou survenant dans le cadre du travail

Chaîne de valeur : La chaîne de valeur d'une organisation englobe les activités qui transforme les intrants en extrants par le biais de la valeur ajoutée. Elle inclut des entités avec lesquelles l'organisation entretien des relations d'affaires directes ou indirectes et qui soit fournissent des produits à l'organisation, soit en reçoivent

Conflit d'intérêt : Situation dans laquelle une personne est confrontée aux choix entre les exigences de sa fonction et ses intérêts personnels et privés

Développement durable : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins

Émissions directes de GES (scope 1) : Émissions de GES provenant de sources appartenant à une organisation ou contrôlée par celle-ci

Émissions indirectes de GES (scope 2) : Émissions de GES résultant de la génération de l'électricité, du chauffage, de la climatisation et de la vapeur achetés ou acquis et consommés par une organisation

Enjeu : Sujet économique, environnemental ou social.

Équivalent CFC-11 (trichlorofluorométhane): Mesure urilisée pour comparer différentes substances d'après leur potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PAO).

Équivalent dioxyde de carbone (CO²): Mesure utilisée pour comparer les émissions de différents types de gaz à effet de serre d'après leur potentiel de réchauffement climatique (PRC).

Gaz à effet de serre (GES) : Gaz contribuant à l'effet de serre en absorbant le rayonnement infrarouge.

Impact: Référence à l'effet d'une organisation sur l'économie, l'neviroonement et/ou la société, ce qui peut en retour indiquer sa contribution (positive ou négative) au développement durable.

Partie prenante : Entité ou personne dont il peut raisonnablement être attendu qu'elle soit affectée de matière significative par les activités, les produits et les services d'une organisation ou dont il peut raisonnablement être attendu que les actions affectent la capacité de l'organisation à mettre en oeuvre avec succès ses stratégies et à atteindre ses objectifs.

PCA: Plan de Continuité d'Activité.

SSE : Santé Sécurité et Environnement.

SSEQ: Santé Sécurité Environnment et Qualité.

# **GLOSSAIRE**



Crédits photos : Ecoslops | Adobestock

